



Association des parents de l'école Rose-des-vents

Lundi 14 janvier 2013

Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Nadine Cahan, Camil Dubuc, Gordana Maniquant, Patricia Aroca-Ouellette, Luc Morin et Sandrine Laroche

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice), Richard Leduc (enseignant)

Parents : Magali Duchemin, Lawra Linda Bawman, Karen Aïouch, Gerry O'Neil, Edith Domingue, Kim Touchette, Trish Kolber, Christine Fyfe, Sylvie Histed, Anne Roberge, Katia Boudet, Jocelyne Lessard, Hélène Roy

1. Ouverture de l'Assemblée à 19 h 15

2. Élection d'un(e) secrétaire

Nadine Cahan, en remplacement de Dominique Robeyns, mentionne avoir reçu une candidature pour le poste : Hélène Roy. Hélène Roy accepte d'occuper la fonction, le mandat se terminant en septembre 2013. Le CA n'a reçu aucune autre candidature à ce jour. On passe donc au vote.

Trish Kolber propose

Gerry O'Neil appuie.

Élue à l'unanimité.

Bienvenue Hélène dans le CA de l'APÉ de l'école Rose-des-vents.

Hélène débute dans ses fonctions à l'instant.

3. Mot de bienvenue

Nadine Cahan laisse la parole à Mme Chagnon qui nous annonce que l'enseignant de musique Manuel Sixto ne sera pas présent à la rencontre, car il a eu un accident le matin même en marchant sur un trottoir glacé.

4. Adoption de l'ordre du jour

Trish Kolber propose l'adoption de l'ordre du jour modifié, sans la présentation de l'enseignant de musique; le point 7 devient donc Bilan du trésorier.

Gerry O'Neil appuie.

Adopté à l'unanimité

5. Adoption du procès-verbal

a. Réunion du 26 novembre 2012 :

Katia Boudet propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

Trish Kolber appuie.

Adopté à l'unanimité

b. Suivi au procès-verbal :

- Comité des partenaires : Nadine mentionne qu'il n'y a pas de suivi au sujet du sondage car il n'y a pas eu de rencontre du comité des partenaires depuis la dernière rencontre de l'APÉ.
- Recyclage : Il n'y a pas de boîte.
- Service de garde et gymnase de l'école : Mme Chagnon mentionne que le gymnase RDV n'est toujours pas ouvert et donc pas libre après l'école. Cependant, Myriam et Yvan se parlent toutes les semaines pour s'assurer que des espaces sont réservés pour les cours de Karaté. Le SDG a accès au gym de JV à certains moments. Sylvie Histed fera un suivi auprès des membres du CA du Service de garde.

6. Direction d'école

a. Présentation :

Mme Chagnon débute sa présentation en souhaitant Bonne Année 2013 à tous les membres présents et en indiquant que Richard Leduc représente les enseignants ce soir.

1) Décloisonnement :

1.1 Arts : Mme Chagnon mentionne que la prochaine étape du projet de decloisonnement est le vendredi 25 janvier.

- Des groupes multiniveaux de 18 élèves se rencontreront quatre fois pendant l'année scolaire pour participer à divers ateliers dans le domaine des arts. Les élèves participeront à quatre ateliers sur un choix de 19 au total. Cette activité aura lieu le vendredi après-midi.

- Il y aura des projets d'arts visuels, d'art dramatique, de musique et d'arts par l'intermédiaire de la technologie. L'objectif principal de cette activité est d'amener les élèves à travailler ensemble de la maternelle à la 6^e année. Nous avons besoin de parents bénévoles pour aider les enseignants qui vont animer ces activités et assurer une bonne circulation dans les corridors.

1.2 Journée blanche : La journée des sports d'hiver à laquelle tous les élèves participeront et où ils seraient regroupés selon leurs intérêts et leur niveau, et selon le choix des parents, aura lieu au Mont Seymour pendant la semaine qui précède le congé de mars.

Mme Chagnon mentionne qu'il y aura de plus en plus de sorties organisées par les enseignants cette saison, par exemple aller patiner et à la symphonie.

2) Soirée portes ouvertes :

Elle aura lieu le 12 février. Détails à venir dans les prochaines semaines.

3) Évaluations ÉHB :

Les évaluations des habiletés de base des élèves de 4^e année débiteront bientôt. L'an dernier en raison de la grève des enseignants, ce fut plus difficile, mais cette année, l'école commence plus tôt, donc le tout devrait être terminé à la fin février. Ces évaluations du ministère de l'Éducation se font dans les matières suivantes : en mathématiques (numératie) et en français (écriture et lecture). Il y aura six épreuves au total et les résultats seront publiés sur le site du ministère de l'Éducation. Les parents sont informés et peuvent poser des questions à tout moment.

Les parents ont émis plusieurs commentaires, dont voici le résumé :

Il ne sera pas possible de reprendre les tests de l'an dernier. Les tests de lecture et écriture ne sont pas des traductions, mais sont faits en collaboration avec le CSF. En raison d'un problème au niveau du système informatique, les résultats des évaluations n'étaient pas représentatifs l'an dernier, mais ont quand même eu un impact sur l'école. On ne peut comparer une année à l'autre, ni les données de cette année par rapport à celles de l'an dernier. Il aurait fallu une explication pour expliquer la baisse des résultats l'an dernier en raison des problèmes techniques. Nous avons accès à deux techniciens au CSF pour régler les problèmes s'ils surviennent encore cette année. De plus, nous commençons plus tôt, alors nous espérons ne pas faire face à la même situation que l'an dernier.

Bien que certaines écoles le fassent, à RDV on ne veut pas prendre trop de temps d'enseignement pour préparer les élèves aux tests. Ces tests sont une exigence du ministère de l'Éducation et leur valeur est souvent contestée, mais on les fait quand même. Les parents ont le droit de demander que leur enfant ne fasse pas le test. De plus, l'école émet des exemptions dans certains cas, par exemple si le test serait une trop grande cause de stress chez certains enfants. Cela ne se fait toutefois pas à la légère, car l'école doit remplir un formulaire précisant les raisons des exemptions. De plus, la conseillère, l'ortho et les titulaires de classe participent aux décisions reliées aux exemptions. Les formulaires sont envoyés au CSF puis vérifiés par des psychologues scolaires. Afin de diminuer le stress et l'anxiété que les tests pourraient causer, Mme Chagnon et M. Duguay rencontreront les enfants de 4^e année pour leur expliquer le fonctionnement des tests et leur préciser que les résultats de ces tests n'affecteront pas leurs résultats scolaires pour le bulletin.

4) Bulle ou gymnase extérieur :

Mme Chagnon indique qu'il est presque prêt et nous l'a fait visiter à la suite de la réunion. Avec M. Duguay, elle a fait une inspection la semaine dernière et on a fait part des inquiétudes de l'école : plancher mal posé et finition pas terminée. On veut aussi faire une inauguration officielle et faire une entrée officielle avec explications sur les règles du nouveau gymnase. Les règlements seront différents, car il y a deux portes dans le nouveau gymnase, pas de mur, mais des toiles, un tapis à l'entrée; il faut déposer son sac et son manteau puis marcher sur le tapis.

On devra vérifier ce qui arrivera avec les poutres qui dépassent. M. Duguay s'en occupera. On vérifiera aussi si la clôture a été enlevée. Le gymnase est plus grand que les gymnases d'écoles élémentaires, mais plus petit que celui de Jules-Verne. On aimerait que le gymnase ouvre cette semaine, mais on ne connaît pas la date exacte de son ouverture encore. Il y a toujours de petits détails à régler.

RDV aura donc dorénavant son propre gymnase et l'APÉ pourra même y faire ses réunions. On ne pourra pas offrir aux élèves de manger leur lunch dans le gymnase à l'heure du midi, car il n'y aurait pas assez de temps pour tout nettoyer, mais on pourra y manger pendant des rencontres ou des soirées.

Quand nous commencerons à utiliser le gymnase extérieur, il ne sera plus possible de retourner dans le gymnase de JV, à moins d'une situation vraiment grave, alors nous attendons l'accès complet à notre gym. Il faut que tout soit bien en ordre avant de commencer à l'utiliser. Il n'y a pas de revêtement pour le tennis dans ce gymnase, car cela aurait coûté trop cher, mais il y aura des casiers. La municipalité a déjà inspecté le local, et

l'administration de l'école fera aussi son inspection afin d'assurer un maximum de sécurité pour nos enfants.

5) Cartes Pokemon :

Mme Chagnon parle du club Pokemon à l'école et du fait que plusieurs parents ont émis des commentaires et des inquiétudes par rapport à ces cartes. Il en ressort que le club peut continuer, que les parents ont la responsabilité de parler à leurs enfants à la maison, mais que l'école doit superviser les activités qui y sont offertes afin de respecter l'âge des enfants et ce qui est approprié pour chaque âge. Tout le monde est d'accord pour conclure que l'école est un milieu d'éducation et non d'interdiction.

6) Éléments de sécurité à l'école à la suite de l'événement de fusillade aux États-Unis :

Le comité d'urgence a abordé cette question lors de sa réunion. Il y aura des changements dans le futur rapproché, les cocardes en sont un exemple. Il ne faut toutefois pas réagir trop vite, car il faut faire les bons choix.

b. Période de questions :

Q – Un parent demande si les dates pour la sortie à Brackendale ont été choisies.

R – Mme Chagnon indique que oui : Brackendale les 6, 7 et 8 mai ; Strathcona au mois d'avril et Victoria en mai.

Q – Le comportement des élèves 3^e à 6^e années dans la grande cour s'améliore-t-il?

R – Mme Chagnon indique qu'il n'y a plus de rang dans la cour d'école, que les élèves rentrent doucement au fur et à mesure qu'ils sont prêts ce qui a permis d'ajouter quelques minutes à la récré et c'est en fait plus calme.

Q – Que se passe-t-il quand les enseignants sont libérés pour parler du décroisement?

R – Mme Chagnon explique qu'elle prend les enfants pour parler de l'intimidation et d'autres sujets avec Kathryn la conseillère, et que les élèves de 6^e année, tout comme pour le jour du Souvenir et avant Noël aussi, deviennent des animateurs avec elles. Les élèves de 6^e année en sont très fiers.

7. Bilan du Trésorier (Voir Annexe A).

7.1 Vérification comptable :

Camil Dubuc mentionne qu'il y a actuellement 10 000,67 \$ dans la réserve.

La vérification comptable avec le gouvernement dure depuis plus de deux mois, car ils ne comprennent pas que l'on ait droit à plus d'argent que l'an dernier.

Ce retour d'impôts n'arrivera pas tout de suite, donc en ce moment, le budget est serré parce ce montant était inclus dans le budget 2012-2013. De plus, ce qui est dans la réserve doit rester dans le budget de la réserve.

Dans le prochain budget, Camil Dubuc n'entrera plus le montant du retour des impôts (taxes), car on ne sait pas quand cela arrive. Dès l'arrivée du montant attendu, Camil Dubuc nous en informera.

7.2 Budget aide aux familles :

La contribution de l'école à l'APÉ sera de 6000 \$ pour payer une portion des repas chauds aux familles dans le besoin.

Dans le budget de l'APÉ, on pouvait lire une contribution de l'école de 5000 \$, donc c'est une bonne nouvelle!

7.3 Témoignage d'un parent :

Un parent fait part de son expérience personnelle au sujet des repas chauds et du lait. Luc Morin dit qu'il faut informer la personne responsable et elle est sur place, alors tout est bien qui finit bien!

8. Poursuite judiciaire

a. Rencontre du CSF et de la PFCB :

Luc Morin nous explique en détail où nous en sommes rendus après que le gouvernement de la province a porté la cause en appel le 29 novembre 2012. Le 19 novembre, le CSF n'a offert aucun plan aux parents pour résoudre le bris constitutionnel déclaré le 31 octobre, lors d'une rencontre avec l'APÉ et le représentant des ayants-droits de la zone. Nous ne savions pas à ce moment-là que le gouvernement porterait la cause en appel. Des rencontres pour obtenir le plan du CSF pour résoudre le bris constitutionnel déclaré furent prévues le 5 décembre avec le CA de l'APÉ et le 12 décembre avec tous les parents mais furent annulées par le CSF, suite à l'annonce que le gouvernement portait le jugement en appel. Les membres du CA de RDV ont demandé de rencontrer les membres du CSF avant la rencontre avec tous les parents, mais le CSF a suggéré la date du 26 janvier pour une rencontre générale. Après avoir insisté pour obtenir une rencontre entre les deux CA uniquement précédant la rencontre générale, le CA du CSF a suggéré la date du 21 janvier pour cette rencontre entre les deux conseils d'administration. La rencontre prévue avec tous les parents le 26 janvier a été annulée. Le 21 janvier, le CA de RDV devrait en savoir plus sur ce qui s'est passé avec le site de False Creek et pourra informer les parents à la prochaine rencontre de l'APÉ. Le CA de RDV a reçu l'ordre du jour de la rencontre du 21 janvier, mais elle ne le satisfait pas. Le CA de RDV a rencontré la PFCB le 5 janvier pour connaître leur position par rapport à tout cela, et, tout comme le CA du CSF, eux aussi ont une nouvelle personne à la présidence de leur organisation qui doit se mettre à jour avec les dossiers. Suite à cette rencontre, la PFCB a offert d'appuyer du mieux possible les démarches des parents de RDV pour obtenir une résolution du bris constitutionnel. À la rencontre du 21 janvier, le président du CSF ne sera pas présent, mais on en ignore la raison. Les parents ont le droit de retourner voir le juge. Si notre CA décide d'opter pour cette démarche (revoir le juge), cela touchera le CSF.

Un parent tient à préciser que dans toute cette histoire, ce sont les parents qui ont gagné en cour suprême et non pas le CSF.

La requête des parents en Cour suprême était contre le CSF et la province. Le CSF a indiqué dans un communiqué de presse le 31 octobre que c'était une victoire pour tous les enfants de la province et donc semblait d'accord avec le bris constitutionnel à RDV, donc l'APÉ ne comprend pas pourquoi le CSF n'est pas prêt avec un plan pour résoudre le bris constitutionnel déclaré à RDV.

La cour a dit qu'il faut créer des écoles pour 500 élèves dans l'immédiat et jusqu'à 1000 dans les prochaines années. Le CSF n'a pas de fonds actuellement, mais il faudrait que le CSF soumette un plan bien précis qui demande au gouvernement de lui donner ce qu'il a besoin pour résoudre le bris constitutionnel déclaré à l'ouest de la rue Main à Vancouver.

En ce moment, il nous semble que le CSF n'a pas de plan précis.

Un parent souligne que la tâche de préparer un plan revient aux employés du CSF et non aux parents du CA de RDV qui sont des bénévoles.

Les parents sont d'accord avec le fait qu'il y a un bris constitutionnel, alors si le CSF l'est aussi, il faut qu'il fasse quelque chose immédiatement. Les parents de RDV ont le droit de vouloir faire avancer les choses. Le CSF doit nous présenter un plan pour l'immédiat, le court terme, le moyen terme et le long terme. À la dernière réunion en novembre, le CSF a demandé aux parents du CA de lui donner diverses suggestions, mais bien que ce ne soit pas aux parents de faire cela, le CA de l'APÉ de RDV était bien prêt et a donné des suggestions qui n'ont pas reçu de suivi à ce jour (18 janvier 2013). À la suite de cette rencontre, Mme Chagnon a reçu un appel du CSF lui demandant de passer au travers des points présentés par les parents :

- Le premier fut la bibliothèque. Étant un problème, les parents l'ont mise en priorité afin que la bibliothécaire devienne une employée à temps plein, car en ce moment aucun travail de recherche documentaire n'est fait avec les enfants lors de leur visite hebdomadaire; on y présente les nouveaux livres, mais peu de temps est alloué pour faire d'autres activités comme de la recherche documentaire.

- Le second fut la surveillance dans la cour d'école : on demande plus de surveillants. Au primaire, il faut normalement deux adultes pour accompagner une classe qui désirerait traverser la rue pour utiliser le parc Oak Meadow pour une activité physique. Aussi, plus de surveillance fut demandée afin de permettre aux élèves de RDV qui utilisent les autobus de ne pas demeurer assis dans les autobus à leur arrivée à l'école faute d'aucune surveillance disponible à RDV avant 8 h 30, malgré l'arrivée des autobus avant 8 h 30 pour répondre aux besoins du secondaire.

On demande l'addition de routes d'autobus afin de réduire le temps passé en autobus par les élèves de RDV et ainsi offrir une meilleure équivalence d'accès à l'école comparativement à celles du VSB.

Le gymnase et les toilettes étaient aussi sur la liste : un meilleur contrôle au niveau des toilettes surtout dans l'école JV, car on ne veut pas la cohabitation avec les grands de JV.

À ce jour, aucune réponse du CSF!

Le CSF a une obligation professionnelle de réparer le bris constitutionnel, mais on ne semble pas avoir de plan concret ni de solution efficace.

La prochaine rencontre publique du CSF est le 16 février et il faudrait que de nombreux parents de RDV y assistent.

Un parent mentionne que le CSF a procédé à l'ouverture de plusieurs écoles dans la province depuis un certain nombre d'années, alors il ne comprend pas pourquoi le CSF ne réagit pas dans le cas exceptionnel de RDV puisqu'il y a bris constitutionnel.

Un parent pense que si les parents ont de très bonnes idées concrètes, il faut communiquer avec Luc pour mettre ces idées sur une liste et en faire des lignes directrices pour le CSF. Luc mentionne que les états financiers du CSF pour l'année dernière démontre un surplus de 2.2 million \$. Si nous avons de bonnes idées et que le CSF dit non à tout cela, le juge pourra dire que oui, nous avons droit à tout cela. Ce parent était là il y a 19 ans et connaît le dossier. Il faut donc que les parents continuent de faire des suggestions afin que le CA de RDV soit plus pesant.

Le CSF connaît tous les problèmes de RDV, mais le 19 novembre 2012, il n'avait pas de plan à présenter au CA de RDV...il faudra que beaucoup de parents de RDV se présentent en février à l'assemblée publique du CSF.

b. PADL et l'appel :

Le gouvernement de la province a porté notre cause en appel le 29 novembre 2012. La demande de l'APÉ auprès du Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL) fut acceptée le 3 décembre 2012. L'APÉ a reçu 35 000 \$ du PADL pour financer cet appel et pour assurer le suivi du dossier. En additionnant tous les délais prévus par la Cour d'appel que chaque partie a pour présenter son plaidoyer, on arrive au minimum au mois de mai ou de juin, avant le moment où la cause sera entendue par la cour d'appel.

9. Autres mises à jour

a. Liaison policière :

Rien de nouveau pendant les fêtes.

b. Gymnase :

Nous en avons parlé au point 6.

c. Activités structurées à l'heure du midi :

Un parent demande s'il est possible d'organiser des activités à l'heure du midi, comme celles qui avaient lieu il y a quelques années, par exemple les cours de tricot que les enfants ont mentionnés dans une conversation avec Mme Chagnon il y a quelque temps. Mme Chagnon explique qu'il n'y a pas de budget pour des activités de ce genre, mais que si des parents bénévoles veulent en organiser, il faudra passer par l'étape de la vérification judiciaire ou du contrôle du dossier criminel. L'école a déjà reçu une suggestion d'un ou d'une bénévole disponible pour organiser une activité.

d. Activités parascolaires et occasions de rencontres :

On parle ici de suggestions pour organiser un concert en soirée dans le futur et non pendant la journée. Mme Chagnon dit que le personnel en discutera pendant la journée de planification. On y parlera aussi des rencontres parents-enseignants et de la soirée des portes-ouvertes de RDV le 12 février en même temps que celle de JV.

e. Horaire des rencontres parents-enseignants :

On parlera aussi de ce sujet pendant la journée de planification des enseignants.

f. Comité de partenaires :

On parle du formulaire pour consigner les incidents de comportements inappropriés et comment on informe les parents. Le comité de partenaires a développé ce formulaire à partir de nombreux formulaires et avec l'opinion de tout le personnel enseignant ; il sera prêt à la rencontre du 22 janvier. Un courriel sera transmis aux deux parents du comité de partenaires. Il n'y a pas eu de rencontre récemment.

10. Félicitations aux parents bénévoles

a. Reconnaissance de contribution 2011-2012 :

Nancy Gioia n'est pas présente ce soir, mais l'APÉ lui fera parvenir une plaque de la FPFCB reconnaissant son importante contribution aux activités de RDV.

Grand succès plus de 100 personnes au patinage ; les tasses jetables représentent trop de déchets.

Les jeunes familles avec de jeunes enfants ont beaucoup apprécié et ils voulaient le faire encore après le congé du printemps ou pendant le congé du printemps.

Il y a encore de l'argent dans le fonds du comité social. Le chocolat chaud a exigé du travail, mais fut fort apprécié.

b. Questions

Q – On pourrait acheter les contenants pour faire le chocolat chaud si on a le rangement?

R – Non, il n'y a pas d'espace de rangement à RDV en ce moment.

Q – Tasses jetables et écologie : Dans le futur, devrait-on demander aux familles d'apporter des tasses de la maison ?

R – OUI

La relève : Il faut de la relève au comité social. Christine Fyfe, Kim Touchette et Jacqueline Hiebert font aussi partie du comité social. Nancy Gioia et Trish Kolber ne seront plus là bientôt pour le patinage, alors Christine Fyfe se propose pour assurer le suivi de cette activité.

11. Projet de relève des comités

Deux parents sont jumelés à des membres actuels du CA dans le but d'apprendre comment fonctionne l'APÉ de RDV et de prendre la relève quand leurs enfants seront plus âgés.

12. Bilan des autres comités

a. Campagne de collecte de fonds de novembre :

La somme ramassée en novembre 2012 est de 10 283 \$. L'objectif de la campagne était de de 11 000 \$; il fut presque atteint.

b. Vente de sapins, de couronnes et de roses de Noël :

1 900 \$ de profit entre les deux écoles : 1 700 \$ RDV et 200 \$ JV. Des améliorations auront lieu l'an prochain. Un parent demande si le comité a un plan de transfert des connaissances à d'autres parents qui prendront la relève. On précise que Gerry O'Neil sera encore là l'an prochain.

c. Vente de livres de bibliothèque :

La foire du livre a eu beaucoup de succès. L'école a eu droit à un 50 % des ventes totales, ce qui totalise 2000 \$ de livres pour la bibliothèque. Grand merci aux parents pour leur formidable participation.

13. Divers

a. Sortie au Kerrisdale Palace :

Le *Play Palace* de l'aréna Kerrisdale est déjà réservé le 18 avril pour les classes de maternelle, le 2 mai pour les classes de 1^{re} année et le 9 mai pour les 2^{es} années. On demande que les enfants qui sont en 3^e année puissent encore y aller cette année.

On aurait besoin d'un 285 \$ additionnels pour ce faire et si le budget le permet. En ce moment, le comité organisateur a reçu un montant de 950 \$ et les réservations n'ont coûté que 850 \$ pour les trois niveaux actuels.

Un parent suggère que l'on demande une contribution bénévole (un don) des parents. Luc Morin dit qu'on peut retirer 250 \$ du budget social pour le mettre dans le budget de cet événement bien apprécié de toute la communauté des parents et des enfants de ces niveaux.

Patricia Arocao-Ouellet propose.

Kim Touchette appuie.

Adopté à l'unanimité.

Le 23 mai ce sera donc la date pour les 3es années!

b. Vente de livres usagés en mars :

La vente de livres usagés 3e édition aura lieu le vendredi 1ere mars 2013. Cette activité constitue une collecte de fonds pour les sorties du mois de mai des élèves de 3e et de 6e année, à Brackendale et à Strathcona respectivement.

Vous pouvez participer en apportant des livres, des DVD ou des CD que vous ne voulez plus ou dont vous n'avez plus besoin. La vente aura lieu sur la scène du théâtre de l'école Jules Verne. Nous acceptons les livres pour enfants SEULEMENT en français, en anglais et dans d'autres langues aussi. Cependant, nous n'acceptons pas de cassette

vidéo ni audio, non plus de manuel scolaire ou de revue. Nous vous informerons prochainement de la possibilité d'apporter vos articles à l'école avant la date de la vente, car il n'y a actuellement pas d'espace de rangement pour les livres que nous recevrons. Les classes de 3^e et de 6^e années aideront à l'organisation de l'événement.

Des questions par rapport à cette activité? N'hésitez pas à communiquer avec Hélène Roy (mère de Geneviève en 2e année) par courriel à hroy@telus.net.

c. Luc nous montre le livre qu'il a reçu des parents lors de sa soirée en décembre.

14. Prochaine réunion :

Le mercredi 27 février 2013 à 19 h.

15. Levée de l'Assemblée à 21 h 15



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 14 janvier 2013

Appuyé : 27 février 2013

Présidente : Dominique Robeyns

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents
Profit & Loss Budget Performance

ANNEXE A

August 1, 2012 through January 14, 2013

	Aug 1, '12 - Jan 14, 13	YTD Budget	\$ Over Budget
Ordinary Income/Expense			
Income			
Solde du fonds a la fin de l'an	0.00	13,899.05	-13,899.05
Don directs	10,283.00	11,000.00	-717.00
Retour des tax	0.00	7,000.00	-7,000.00
Don-Contenant tremblement de te	935.00	900.00	35.00
BC Gaming Commission	6,900.00	6,900.00	0.00
Remerciement	54.24	0.00	54.24
Operating Revenue			
Carte de Noel	2,302.80	2,200.00	102.80
Repas et lait			
Sushi 3e Annee (Brackendale)	8.50	0.00	8.50
Repas chauds	2,928.50	0.00	2,928.50
Lait	-46.85	0.00	-46.85
Repas et lait - Other	38,269.60	75,000.00	-36,730.40
Total Repas et lait	41,159.75	75,000.00	-33,840.25
Total Operating Revenue	43,462.55	77,200.00	-33,737.45
Total Income	61,634.79	116,899.05	-55,264.26
Cost of Goods Sold			
Cost of goods sold			
Repas			
Sushi 3e Annee (Brackendale)	5,975.27	0.00	5,975.27
Pizza	2,416.66	0.00	2,416.66
Repas chauds	19,173.06	0.00	19,173.06
Lait	3,075.71	0.00	3,075.71
Repas - Other	0.00	64,000.00	-64,000.00
Total Repas	30,640.70	64,000.00	-33,359.30
Camp Strathcona (6e annees)	4,172.00	0.00	4,172.00
Total Cost of goods sold	34,812.70	64,000.00	-29,187.30
Total COGS	34,812.70	64,000.00	-29,187.30
Gross Profit	26,822.09	52,899.05	-26,076.96
Expense			
Depenses prevues-budget d'ecole			
Project education	2,160.11	5,000.00	-2,839.89
Bibliotheque	0.00	1,000.00	-1,000.00
Musique	0.00	2,000.00	-2,000.00
Sports	0.00	500.00	-500.00
Arts/Culture	0.00	2,500.00	-2,500.00
Sciences	0.00	1,500.00	-1,500.00
Brackendale (\$40/etudiant)			
Frozen pizza	-880.00	0.00	-880.00
Brackendale (\$40/etudiant) - Other	0.00	3,900.00	-3,900.00
Total Brackendale (\$40/etudiant)	-880.00	3,900.00	-4,780.00
Aide aux familles	0.00	5,000.00	-5,000.00
Developpement communautaire	0.00	1,600.00	-1,600.00
Sortie - 6e années			
sapin de noel	-4,380.71	0.00	-4,380.71

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents
Profit & Loss Budget Performance
August 1, 2012 through January 14, 2013

ANNEXE A

	Aug 1, '12 - Jan 14, 13	YTD Budget	\$ Over Budget
collecte de dons(6 eme annee)	-249.67	0.00	-249.67
Sortie - 6e années - Other	2,584.13	1,500.00	1,084.13
Total Sortie - 6e années	-2,046.25	1,500.00	-3,546.25
Sortie - 5e années	0.00	2,000.00	-2,000.00
Leadership	0.00	250.00	-250.00
Total Depenses prevues-budget d'ecole	-766.14	26,750.00	-27,516.14
Depenses prevues - autres			
Administration	922.44	2,000.00	-1,077.56
Social	806.60	2,500.00	-1,693.40
Materiel de secours pour conten	4,401.43	4,550.00	-148.57
Repas d'appréciation de fin d'a	0.00	1,000.00	-1,000.00
Projet Poux	378.11	550.00	-171.89
Lac Evans	880.00	1,000.00	-120.00
Play Palace - maternelles	0.00	950.00	-950.00
carnaval	0.00	3,000.00	-3,000.00
Jardin	238.26	500.00	-261.74
Total Depenses prevues - autres	7,626.84	16,050.00	-8,423.16
Total Expense	6,860.70	42,800.00	-35,939.30
Net Ordinary Income	19,961.39	10,099.05	9,862.34
Other Income/Expense			
Other Income			
Interest Income	13.65	40.00	-26.35
Total Other Income	13.65	40.00	-26.35
Other Expense			
Reserves			
reserve en caisse	0.00	10,000.67	-10,000.67
Investissements - valeurs	0.00	138.38	-138.38
Total Reserves	0.00	10,139.05	-10,139.05
Total Other Expense	0.00	10,139.05	-10,139.05
Net Other Income	13.65	-10,099.05	10,112.70
Net Income	19,975.04	0.00	19,975.04



Association des parents de l'école Rose-des-vents

Mercredi 27 février 2013

Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Dominique Robeyns, Nadine Cahan, Camil Dubuc, Gordana Maniquant, Patricia Aroca-Ouellette, Luc Morin et Hélène Roy

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice), Yvan Duguay (directeur adjoint) et Thérèse Santerre (enseignante),

Parents : Magali Duchemin, Gerry O'Neil, Kim Touchette, Trish Kolber, Christine Fyfe, Sylvie Histed, Anne Roberge, Jocelyne Lessard, Nancy Gioia, Vanessa Boname, Robert Caron, Angéla Bédard, Janine Dobry, Christine Sullivan, Ghada Ahmed, Petra Pelsma, Nicole Fong, Caroline Benedek, Alexandra Michel-Horzby, Marc Caloren, Marie Des Roches, Marie-Ève Leblanc, Virginie Linage, Illiana A. Martin, Kim Nishimura, Véronique Gauriot-Williams, Annie Carnot, Louise Maltais, Monique Trépanier, Isabelle Fontaine, Julie-Anne Grose, Carmen Goddard, Michelle Uyeda, Serge Martin

1. Ouverture de l'Assemblée à 19 h 10

2. Mot de bienvenue

Comme Dominique Robeyns était absente à l'assemblée du 14 janvier, elle souhaite aujourd'hui la bienvenue à Hélène Roy au poste de secrétaire de l'APÉ. Elle félicite aussi Nancy Gioia, bénévole de l'année 2012, qui était aussi absente le 14 janvier.

3. Adoption de l'ordre du jour

Luc Morin propose.

Vanessa Boname appuie.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal

a. Procès-verbal du 14 janvier :

Trish Kolber propose.

Luc Morin appuie.

Adopté à l'unanimité.

b. Suivi au procès-verbal :

Camil Dubuc mentionne qu'il faudra vérifier auprès du gouvernement comment fonctionne la comptabilité.

5. Direction de l'école

a. Présentation :

Mme Thérèse Santerre représente le personnel enseignant et M. Yvan Duguay le personnel de l'administration.

a.1 Présentation de Mme Thérèse Santerre, enseignante :

Mme Santerre nous parle de la semaine de la francophonie : ce sera la dernière semaine avant les vacances, soit du 11 au 15 mars. Il y aura des activités spéciales à l'école et l'on demande des parents pour faire partie du comité du français. VIVRE EN FRANÇAIS fait partie du projet éducatif de l'école. Donc la démarche a pour but d'inclure tout le monde. Les réunions ont lieu le mercredi midi de 12 h 50 à 13 h 20, donc d'une durée de 30 minutes. Il y a déjà deux étudiants et M. Sixto, l'enseignant de musique. Si un parent peut se joindre à l'équipe, ce serait idéal. Thérèse Santerre mentionne que cette activité aura lieu le lundi matin 11 mars de 8 h 45 à 9 h 30. Il y a 77 pays dans la grande francophonie. Il s'agit de trouver des parents de différents pays et de porter le vêtement du pays. Les enfants peuvent regarder le spectacle des parents qui font un défilé de la francophonie avec leur vêtement et un drapeau du pays. Les APÉ participent aussi. On fera jouer une chanson, peut-être un hymne national ou une chanson importante du pays. Important de faire le message à tous les parents. Vous pouvez joindre Thérèse par courriel (therese_santerre@csf.bc.ca) ou en personne à l'école.

a.2 Présentation de Mme Nicole Chagnon, directrice :

Mme Chagnon accueille les nombreuses personnes présentes, près d'une quarantaine cette semaine. Nicole a une extinction de voix et limitera sa présentation à quelques minutes seulement pour laisser place aux questions.

Mémo de la semaine demain : beaucoup de belles choses se passent à l'école.

Elle parle tout de suite du décroisement des arts du vendredi 25 janvier et comment les choses se sont passées : les déplacements se sont faits sans problème, les ateliers sont réussis ; à ce jour, les deux séances de décroisement sont un succès. Il en reste deux une en avril et une en mai.

Calendrier scolaire : Mme Chagnon apportera certains éléments au besoin.

Soirée Portes ouvertes : une dizaine d'élèves de 6^e année ont joué le rôle d'ambassadeurs et d'ambassadrices ; ils et elles ont pris leur rôle au sérieux. Dominique Robeyns en parlera plus longuement au point 10.

b. Période de questions :

Q. Luc Morin demande s'il y a une évaluation du projet décroisement?

R. Mme Chagnon dit que oui, le personnel enseignant a cette responsabilité. La rétroaction pour l'activité du 25 janvier est positive. On ne sait pas encore si on va répéter l'expérience du décroisement l'an prochain.

Q. Le concert de Noël sera-t-il sur le site de RDV ?

R. On ne sait pas pour l'instant.

c. Propositions de calendriers scolaires :

Sondage en ligne : 157 parents ont répondu au sondage.

Les 100 \$ promis par l'APÉ pour la division qui a eu le meilleur taux de participation sont allés à la division 3, avec un taux de participation de 82 %. Les divisions 13 et 5 ont eu un taux de participation égal avec 76 % de participation.

Au sujet du congé de RDV en même temps que celui de JV : 75 sur 157 ont dit non, 40 % n'avaient pas une opinion précise sur le sujet, et 42 sur 157 ont dit que c'était très important.

Au sujet du transport scolaire avec JV, le CA répond que tout est sous contrôle de ce côté et que quelle que soit la décision, les bus ne seront pas touchés.

Mme Chagnon précise qu'il y a déjà une directive du CSF qui suggère qu'il faut arrimer les calendriers de RDV et JV.

Un parent suggère que le CSF devrait changer les jours de relâche pour aligner avec VSB (sondage : 70 parents ont dit OUI , 57 ont dit NON et 30 parents étaient sans opinion.

Encore d'après le sondage, il semble que les parents veulent allonger les journées de classe de huit minutes : plus de 100 parents ont dit oui sur 157, donc 64 % ont dit oui. Nicole dit qu'on allonge déjà les journées de huit minutes cette année 2012-2013, donc ce serait le statu quo l'an prochain.

La possibilité d'avoir une semaine en novembre et d'allonger la fin de semaine de la journée de la famille en février ne semble pas obtenir le vote populaire.

Le scénario favorisé est le même que celui du VSB.

Le CSF comprend 38 écoles dans la province. Les autres conseils scolaires de la province n'ont pas tous les mêmes congés que ceux du VSB.

Un parent a parlé avec Marie-Andrée Asselin, directrice de la PPFCEB, dont un membre siège au comité qui a soumis les dates. On soulève la question suivante : pourquoi le CSF suggère-t-il de placer la semaine supplémentaire avant la semaine de mars déjà proposée au lieu d'après comme au VSB.

Ce parent mentionne que comme Pâques est le 20 avril en 2014, si on avait le congé de mars comme au VSB, il n'y aurait que trois semaines avant Pâques et ce ne serait pas assez de temps pour retourner aux routines écolières avant les prochaines vacances, ce qui explique peut-être la suggestion du CSF.

Par contre, il y aura aussi encore le congé de la famille en février; les deux semaines de pause du printemps arrivent entre ces deux congés; dans les deux cas, que la semaine supplémentaire tombe avant ou après celle déjà proposée par le CSF, il y aura seulement trois ou quatre semaines entre les congés, selon le calendrier.

Beaucoup de parents enseignent au VSB et donc veulent les mêmes congés. Les centres communautaires offrent des camps pendant les deux semaines de pause au VSB. Un autre facteur à considérer dans notre décision.

Mme Chagnon précise que les 38 districts peuvent avoir leur propre calendrier. Elle ajoute que Mme Roybens enverra une lettre au CSF pour expliquer le résultat du vote ce soir.

Questions :

Q. Un parent demande si le SDG sera ouvert.

R. Sylvie Histed, présidente du SDG Les Copains, répond qu'on ne peut pas prévoir, mais que cette année on a plus d'éducateurs disponibles que d'enfants inscrits.

Q. Un parent demande si on peut voter par courriel, car il s'agit d'une question très importante, mais pas tout le monde est ici.

R. Selon nos règlements, il faut que les votes aient lieu en assemblée. Le problème c'est que la minorité de parents parle pour la majorité. Chaque année c'est la même chose. On ne connaît pas les raisons des absences des parents, mais c'est ainsi.

Q. Un parent demande si une des quatre journées supplémentaires peut coïncider avec le jour du Souvenir au mois de novembre. Ce point sera apporté au comité des partenaires.

d. Vote sur le calendrier scolaire :

1. Est-ce que vous voulez allonger les journées de huit minutes en 2013-2014 en échange de cinq jours de congés supplémentaires ?

POUR : 26

CONTRE : 9

Adopte à la majorité

2. Voulez-vous deux semaines de relâche en mars 2014?

POUR : 22

CONTRE et absentions : 13

Adopté à la majorité

Dans la lettre que Mme Robeyns enverra au CSF, il y aura donc l'ajout des huit minutes par jour pour l'obtention d'une semaine de plus de congé en mars 2014, arrimées avec celles du VSB.

Mme Chagnon a rencontré M. Martin, directeur de l'école Jules-Verne et Mme Carole Massé, directrice de l'école Anne-Hébert pour que les portes ouvertes de ces trois écoles ne soient pas en même temps l'an prochain.

En ce qui a trait aux journées pédagogiques, RDV et JV vont essayer de faire l'arrimage de leurs journées pédagogiques en 2013-2014.

6. Nouvelle politique du CSF (Voir Annexe A)

Dominique Robeyns a préparé un document qu'elle présente.

On passe en revue tous les points, particulièrement le point 2.2

Au point 6, on suggère d'enlever *un représentant de la FPFGB* et d'ajouter plutôt *un parent de l'école en question*.

Un parent dit qu'avec la politique actuelle il y a déjà des enfants dont les parents ne parlent pas nécessairement le français. La politique actuelle donne la décision finale à l'école et la nouvelle politique laissera au comité central (voir point 6) la décision pour toutes les écoles du CSF.

Mme Chagnon apporte une clarification au sujet de la définition des ayants droit :

- 1) Les conseils scolaires du pays se rencontrent souvent et il semble que le CSF de CB est le plus sévère.
- 2) Oui, on a ce pouvoir au niveau des écoles actuellement, mais on veut changer cela car il y a de grandes différences entre les critères utilisés dans chaque école.
- 3) Il y a eu de la pression au niveau des familles immigrantes, car l'Article 23 de la Charte des droits et libertés limite l'accès aux personnes qui ont étudié le français au Canada. Par exemple, des immigrants parlant le français, mais dont ce n'est pas la première langue apprise et encore comprise, n'ont pas le droit de fréquenter une école francophone, alors qu'ils le pourraient facilement puisqu'ils et elles comprennent et parlent le français.

Il y a déjà des clauses grands-pères pour diverses raisons d'accepter un enfant.

Un parent dit qu'il y a déjà des cas de ce genre dans notre école et que c'est bien. Les exceptions existent déjà.

Un autre parent dit qu'on ne peut se comparer aux autres régions du pays. La situation en CB est différente, et la qualité du français pourrait facilement se dégrader si dans une classe il y aurait quatre enfants de langue française et 25 autres dont le français serait une langue seconde ou une troisième langue.

Un parent demande si on a un certain pouvoir, mais Dominique Robeyns dit qu'elle a peu d'espoir, car les autres écoles ont des réalités différentes. Elle résume une préoccupation de plusieurs parents ici à Vancouver : quand le CSF ne peut satisfaire les ayants droit alors pourquoi vouloir élargir la clientèle dans la région de Vancouver?

En raison de notre situation particulière du fait que nous sommes en cour présentement, le CA de RDV avait déjà demandé de la francisation à notre école le midi, mais le CSF n'a pas encore de plan défini pour répondre aux besoins de notre école. Il voit les besoins des 38 écoles et veut faire des changements pour toutes les écoles en même temps.

Si la politique est appliquée au CSF, c'est certain que JV sera touchée aussi.

Un parent demande si un enfant ne peut s'intégrer, comment fera-t-il pour suivre ? Les critères sont vagues.

Un parent veut partager le commentaire de parents absents. Deux choses les inquiètent : le niveau du français et une politique aussi floue.

Jean Watters, directeur du CSF entre 2003 et 2007, a expliqué dans une entrevue télévisée à Radio-Canada qu'il y a comme 4000 \$ par élève supplémentaire, mais que les dépenses en bout de ligne seront peut-être même plus grandes que les rentrées.

Dans une entrevue télévisée, M. Hébert, président du CSF, a dit que le CSF veut changer la définition des ayants droit, mais nous disons que la définition est dans la Charte des droits et libertés. La charte est claire et précisée. Il faut peut-être maintenant leur indiquer qu'ils n'ont aucun pouvoir de changer ce document.

Un parent dit que le CSF semble oublier qu'il y a des écoles d'immersion. Il faut penser à l'enfant et le soutenir qu'il aura à la maison de parents qui ne parlent ni français ni anglais. Le CSF semble oublier l'enfant.

Luc Morin dit qu'il y a des ayants droit qui ne parlent pas vraiment français, c'est une chose, mais de l'offrir à d'autres qui ne sont pas des ayants droit en est une autre.

Un parent dit qu'elle est d'accord avec Dominique Robeyns, qu'elle n'est pas rassurée car l'an dernier on parlait de l'école à False Creek et maintenant on n'entend plus rien à ce sujet.

Un parent demande ce que les enseignants en pensent et Mme Santerre dit qu'elle en a entendu parler dans les médias, mais qu'entre les membres du personnel, on n'en a pas encore parlé.

Un parent dit que nous avons des avocats et qu'on devrait faire appel à leur expertise. Les points 166.25 et 166.24 de l'Acte scolaire de C.-B. indiquent qui peut être admis par le CSF et la définition dans l'Acte scolaire de C.-B. mentionne que ce doit être un *eligible child*. qui est ensuite décrit par *eligible parent* et ensuite décrit comme quelqu'un de l'article 23 de la Charte des droits et libertés.

Un journaliste a dit dans un des reportages que le porte-parole du gouvernement a précisé que le CSF n'a pas le droit d'aller à l'encontre de l'Acte scolaire de C.-B. Le CSF semble dire qu'ils ont le droit et la conseillère du CSF nous dit que la charte a 150 ans alors qu'elle a été écrite dans les années 1980.

Dominique dit qu'on doit faire un message incluant les écoles Anne-Hébert et les écoles des centres urbains.

Un parent dit que c'est en fait la FPFGB qui a diffusé l'information aux CA des APÉ, et donc que ce processus de consultation est pauvre. La FPFGB est un partenaire du CSF. Si on veut faire valoir notre point de vue, il faut écrire à la FPFGB, Denis Roux en est le président.

Un parent parle du nouveau courriel qui vient d'être envoyé par la FPFCEB aujourd'hui (mercredi 27 février 2013). On peut aussi communiquer directement avec notre représentante au CSF, Alexandra Greenhill.

Un parent demande si le CSF peut faire une politique pour les écoles des régions non urbaines et une autre pour les régions urbaines.

Luc Morin dit que pour les bus, il y a un système rural et un système urbain, donc oui c'est une bonne suggestion à transmettre au CSF.

7. Comité de partenaires

a. Petite parenthèse avant la présentation du Guide des parents bénévoles :

Mme Chagnon précise que le CSF demande dorénavant aux parents de faire une vérification du dossier criminel. L'école remet une lettre aux parents et personne ne doit payer. Le dossier sera bon pour deux ans. Mise en place de cette nouvelle directive au mois de septembre 2013. Ce sera difficile à RDV, car il y a une centaine de bénévoles pour toutes sortes d'activités. Le parent doit aller en personne au bureau de la police de Vancouver avec sa lettre de l'école.

Présentation du Guide des parents bénévoles :

Virginie Linage, présidente du comité de partenaires, et une autre maman, Vanessa Boname, participent aux réunions qui ont lieu cinq fois par année. La dernière était le 14 janvier. Les sujets abordés : Décloisonnement, code de vie, guide des familles, guide des parents bénévoles.

Le Guide des parents bénévoles en est à sa première ébauche. Il n'est pas encore complet et le comité y fera des améliorations ; les deux parents bénévoles au sein du comité venaient consulter les membres présents à la rencontre pour connaître leur opinion et faire les ajouts ou les modifications nécessaires.

Virginie Linage demande aux parents de lui envoyer leurs idées par courriel. La prochaine réunion du comité aura lieu le mardi 5 mars.

b. Questions :

Dossier criminel

Q. Un parent demande si on peut faire cela avant septembre, car sans cela il n'y aura pas de parents bénévoles en septembre.

R. Oui.

Q. Un parent demande quel est le rôle du comité des partenaires dans ce dossier ?

R. Le comité de partenaires est impliqué seulement parce qu'on a ajouté cette information dans le Guide des parents bénévoles ; c'est donc pour cette raison que Nicole Chagnon en parle ici. Le service de police offre le service gratuitement aux parents bénévoles.

Q. Quels parents seront touchés?

R. Tous les parents qui font du bénévolat en présence d'élèves. Cela risque de réduire le nombre de bénévoles. Il s'agit d'une directive administrative, donc nous n'avons pas le choix de dire oui ou non. Le CA peut rapporter les commentaires des parents par rapport à ce sujet aussi.

Q. Un parent demande s'il y a un moyen de faire venir la police une journée pour le dossier criminel

R. Cela n'est pas possible.

Guide des bénévoles

Un parent dit que c'est quand même phénoménal d'avoir pris le temps de détailler un peu plus la tâche des bénévoles. Ce guide est *gentil*, par rapport à ceux de d'autres écoles qu'elle connaît et qui sont beaucoup plus agressifs. Ici, on ne veut pas faire peur aux futurs bénévoles !

8. Bilan du trésorier (Voir Annexe B)

Camil Dubuc précise qu'on a reçu le chèque des impôts au montant de 8 204 \$.

Au sujet du budget, tout va bien à ce jour. On n'a pas besoin de faire de changements.

9. Bilan de la poursuite judiciaire

a. Rencontre avec le CSF et la FPFGB :

En janvier, la FPFGB, le CSF et l'APE de RDV se sont rencontrées ici dans la bibliothèque de JV. Le CSF n'avait pas encore de plan précis, mais des solutions, dont deux adoptées à ce jour. Le processus est lent et ardu.

b. Récupération des coûts et appel :

- Pour la récupération des coûts, on a placé une motion devant la cour et cette motion devait être entendue le 14 février. L'audience fut reportée à une date ultérieure par le juge. Nous connaissons la date plus tard.
- Au sujet de l'appel, il y a eu un changement d'avocats du côté de la province et la province n'a pas encore déterminé qui sont ses nouveaux avocats dans notre dossier. La province devait soumettre ses documents pour l'appel le 27 février, mais ils ont demandé une extension en raison du changement d'avocats. Maître Nicolas Rouleau, notre avocat, a donné son accord, mais en autant que le délai ne soit pas irraisonnable. L'avocat en chef du CSF est en vacances. Possiblement un mois plus tard ou plus, la province déposera ses documents à la Cour d'appel. Le 15 avril, la Cour suprême du Canada entendra la cause du CSF et de la province (documents en français), donc il est possible que la soumission de la province à la Cour d'appel de la C.-B. sera retardée par cette cause... la décision de l'appel pourrait prendre jusqu'à deux ans après la décision de la Cour suprême de la C.-B. donnant raison aux parents. Techniquement la décision du 31 octobre dit qu'il y a un bris constitutionnel; on ne comprend pas pourquoi la province ne fait rien.

c. Questions :

Q. Un parent demande quel est le but de cette cause judiciaire ?

R. Luc Morin mentionne que la recherche d'obtenir une école équivalente à celles offertes aux élèves du VSB (majorité linguistique) ainsi que l'accès à RDV (temps dans le bus) étaient à l'origine de cette cause juridique. Aucune réponse à ce jour sur les actions à court terme, à moyen terme et à long terme.

10. Autres mises à jour

- a. Gymnase : les enseignants trouvent qu'il y a trop d'écho dans la bulle. Yvan Duguay mentionne qu'il l'a entendu des enseignants, mais rien d'officiel encore. Thérèse Santerre dit qu'il n'y a pas eu de réunion depuis l'ouverture du gymnase extérieur (la bulle).
- b. Boîte de recyclage : est-elle là ? Les trois boîtes ont été installées dans les corridors pour les berlingots de lait et les contenants de jus. L'école JV a donné la permission aux élèves de 6^e année de prendre le recyclage de JV. Nous avons six sacs à ce jour. Nous serons en ligne pour savoir combien de contenants nous recyclons.
Suggestion : une boîte de recyclage dans la div. 15. Luc dit que techniquement, c'est un programme de l'école et du CSF, donc les boîtes sont situées dans l'école et non dans les classes.
- c. Journée de décloisonnement du 25 janvier : Déjà décrit ci-dessus au point 5 par Mme Chagnon.
- d. Journée Portes ouvertes du 12 février : Tout s'est bien passé. Nous avons précisé que dans notre école le français est enseigné comme première langue et non comme langue seconde comme dans les écoles d'immersion.
- e. contrôle des antécédents judiciaires des parents bénévoles : Déjà discuté au point 7.
- f. Concert et occasion de se rencontrer après les heures de travail : On parle ici de suggestions pour organiser un concert en soirée dans le futur et non pendant la journée. Mme Chagnon dit que le personnel en discutera pendant la journée de planification. On y parlera aussi des rencontres parents-enseignants et de la soirée des portes-ouvertes de RDV en même temps que celle de JV.

11. Bilan des autres comités

- a. Comité tremblement de terre :

Camil Dubuc mentionne qu'il y travaille depuis un an avec huit autres personnes et ils ont commencé avec rien. Les recherches qu'ils ont faites prouvent que le dossier est sérieux. On fera une vraie simulation le 15 mai et le comité est ouvert aux commentaires pour l'an prochain si on veut modifier certaines choses.

On recommande de le faire au mois de septembre. La pratique du mois de mai ne sera pas parfaite, mais c'est un début. Camil remercie les enseignants et enseignantes qui donnent de leur temps jusqu'à même 20 h certains jours.

Yvan Duguay ajoute que c'est un comité conjoint des deux écoles et qu'il y a vraiment une bonne participation des membres, car il et elles y croient. Camil dit qu'il y aura des dates précises dès le début de l'année 2013-2014. Certains enseignants ont été formés et aident les autres. Les sacs sont prêts : des enseignants et des parents se sont impliqués pour tout préparer.

Un parent dit que le 17 avril il y aura un exercice au niveau de la ville : hôpitaux, etc.

Un parent dit qu'elle ne comprend pas pourquoi on laisse seulement 45 minutes pour venir chercher les enfants, que c'est dérangeant. Camil dit que dans une vraie situation, on serait dérangé. Donc cet horaire permet aux parents de se poser des questions quant à la façon de résoudre ce problème.

Un parent dit qu'entre quelques parents ils ont déjà un réseau et un plan A, un plan B et ils savent ce qu'ils vont faire.

Un parent dit que c'est super, car plus on pratique, plus on est prêt. Elle demande si les parents savent comment indiquer à l'école qui viendra chercher les enfants.

Un parent a trois commentaires :

- 1) On parle des voitures, on devrait penser qu'on pourrait marcher.
- 2) En tant que scientifique, elle dit que les poteaux tomberont, alors les gens devront probablement marcher pour venir chercher leurs enfants et que cela prendra plus que 45 minutes. Les parents ne pourront arriver en deux heures.
- 3) Si les parents ne peuvent pas arriver à temps, l'école devrait être préparée pour s'occuper des enfants.

Camil Dubuc ajoute que comme il ne s'agit pas d'un vrai tremblement de terre, il faut une situation de désagrément et cette situation est justement de venir chercher les enfants entre 14 h et 14 h 45.

Sylvie Histed dit bien que le SDG ne sera pas ouvert ce jour-là, les éducateurs (une douzaine environ) pourront aider le comité. Elle dit aussi que le CA du SDG appuie les démarches du comité.

Un parent dit que de se préparer à un tremblement de terre est une question familiale aussi et il faut être prêt.

Un parent demande où seront les enfants dans le cas d'un vrai tremblement de terre. Yvan Duguay dit que les gens resteront ici à l'école, mais et tout n'est pas encore finalisé. Nous avons assez de nourriture pour cinq jours, cela dépend toutefois du nombre d'enfants restants sur les lieux plus longtemps que d'autres.

Thérèse Santerre ajoute que la raison de faire cet exercice est justement de se poser des questions et que tout le monde doit être préparé.

Camil ajoute que nous sommes au stade 1, et que les recommandations sont les bienvenues pour améliorer le guide.

b. Comité poux :

Le 19 février, nous n'avions que 3% de cas ; dans les classes de 4^e à 6^e aucun cas de poux décelé. Merveilleux ! Un suivi aura lieu le mardi 5 mars dans toutes les classes. Si des parents veulent se joindre au comité, tous et toutes sont les bienvenus.

c. Comité social :

La date du patinage familial est le lundi 18 mars au centre Hillcrest. C'est le premier lundi du congé du printemps.

12. Divers

a. Vente de livres usagés :

La vente de livres usagés 3^e édition aura lieu le vendredi 1^{er} mars 2013. Tout va bon train. Vous pouvez continuer d'apporter des livres, des DVD ou des CD. Nous avons déjà commencé à les apporter au théâtre de JV. Coût des livres : 2 \$ l'unité ou trois pour 5 \$, coût des DVD et des CD : 1 \$ l'unité... et d'autres trouvailles à 1 \$ et moins.

Des questions par rapport à cette activité? N'hésitez pas à communiquer avec Hélène Roy (mère de Geneviève en 2^e année) par courriel à hroy@telus.net.

b. Curling organisé par Gordana :

Le samedi 6 avril au centre Hillcrest pour l'école JV, détails à venir, mais si des familles de RDV veulent y venir aussi, elles sont les bienvenues.

c. Collecte de fonds avec des *sous noirs* qu'on ne produit plus désormais au Canada :
Virginia Linage et d'autres parents commenceront cette collecte.

13. Prochaine réunion : le lundi 8 avril 2013 à 19 h à la bibliothèque de JV

14. Levée de l'assemblée à 21 h 25



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 27 février 2013

Appuyé : 8 avril 2013

Présidente : Dominique Robeyns

Annexe A

Ce document est protégé par le secret professionnel et est confidentiel

Conseil scolaire francophone De la Colombie-Britannique CSF 180 – 10200 Shellbridge Way Richmond (Colombie-Britannique) V6X 2W7 Téléphone : (604) 214 2600 Télécopieur : (604) 214 9881 Ligne sans frais : 1 (888) 715-2200	Référence : D – 400-2 Page 1 de 3
	Catégorie : GESTION DES ÉCOLES Objet : Inscription des élèves Références : Autres : Adoptée le : 31 mai 1997 Révisée le : 7 mars 1998 Révisée le : 16 mars 2002 Révisée le : 29 janvier 2011 Révisée le : (jour, mois) 2012

Droit constitutionnel d'un parent

1. Tous les enfants d'âge scolaire dont un parent est admissible au Conseil et en est membre seront admis aux programmes francophones gérés par le Conseil.
 - 1.1 « Parent admissible » veut dire toute personne qui, en vertu de l'article 23 de la *Charte*, a le droit de faire instruire son ou ses enfants en français en Colombie-Britannique.

Permission d'admission d'un parent

2. Un comité d'admission peut admettre un enfant d'âge scolaire dont les parents ne sont pas admissibles en vertu du paragraphe 1, lorsque l'un des parents :
 - 2.1 est un immigrant qui, s'il était un citoyen canadien, aurait des droits sous l'article 23 de la *Charte* ;
 - 2.2 est un immigrant qui parle le français ou qui ne parle ni le français, ni l'anglais ;
 - 2.3 veut que son enfant intègre la communauté francophone.
3. Le terme « immigrant » signifie un parent non-citoyen canadien qui réside en Colombie-Britannique. L'objectif des paragraphes 2.1 et 2.2 est d'intégrer les non-citoyens canadiens à la communauté francophone. Cela assure la vitalité de la communauté ainsi que sa diversité culturelle dans un contexte de dualité linguistique.
4. Un comité d'admission peut accorder l'admission à des enfants de parents relevant des catégories énoncées au paragraphe 2 pourvu que :
 - 4.1. l'admission soit conforme à la mission et à la vision du Conseil ;
 - 4.2. l'admission favorisera l'épanouissement et le développement de la communauté francophone que dessert le Conseil ;
 - 4.3. l'admission maintiendra le caractère particulier d'une école de langue française, c'est-à-dire qu'elle ne menacera pas l'intégrité linguistique et culturelle de l'école de langue française au risque qu'elle se transforme en école d'immersion ; et
 - 4.4. le parent ou l'élève, selon l'âge et la maturité de l'élève, démontrent un engagement à s'intégrer à la communauté francophone que dessert le Conseil.
5. En décidant d'accorder l'admission à des enfants de parents relevant des catégories énoncées au paragraphe 2, un comité d'admission doit tenir compte du meilleur intérêt de l'enfant, l'école et la communauté francophone. Sans être une liste exhaustive, les facteurs suivants sont pertinents :
 - 5.1 la compétence de communiquer en français de l'enfant et des parents ;
 - 5.2 le bien-être de l'enfant ;

Annexe A

RÉFÉRENCE : D-400-2 GESTION DES ÉCOLES / Inscription des élèves

Ce document est protégé par le secret professionnel et est confidentiel

- 5.3 l'impact sur l'enfant et ses frères et sœurs s'ils ne peuvent pas fréquenter l'école francophone ;
 - 5.4 l'engagement des parents et de l'enfant envers la communauté francophone et l'instruction en français ;
 - 5.5 l'épanouissement et le développement de la communauté francophone et de l'enseignement du français langue première ;
 - 5.6 les ressources disponibles en francisation et en intégration culturelle ; et
 - 5.7 les défis linguistiques et culturels qui existent déjà dans la classe et l'école.
6. Toute demande de permission d'admission en vertu du paragraphe 2 doit être approuvée à l'unanimité par les membres du comité d'admission composé des personnes suivantes :
- a) un membre du conseil d'administration du Conseil ;
 - b) la direction de l'école à laquelle la demande d'admission est présentée ;
 - c) un(e) enseignant(e) du Conseil ;
 - d) un(e) cadre du bureau central du Conseil ;
 - e) un(e) représentant de la Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique.

CONFIDENTIEL

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents
Profit & Loss Budget Performance
 August 1, 2012 through February 26, 2013

Annexe B

	Aug 1, '12 - Feb 26, 13	YTD Budget	\$ Over Budget
Ordinary Income/Expense			
Income			
Solde du fonds a la fin de l'an	0.00	13,899.05	-13,899.05
Don directs	10,657.17	11,000.00	-342.83
Retour des tax	0.00	7,000.00	-7,000.00
Don-Contenant tremblement de te	935.00	900.00	35.00
BC Gaming Commission	6,900.00	6,900.00	0.00
Remerciement	54.24	0.00	54.24
Operating Revenue			
Carte de Noel	2,302.80	2,200.00	102.80
Repas et lait			
Sushi 3e Annee (Brackendale)	8,551.00	0.00	8,551.00
Repas et lait - Other	47,212.25	75,000.00	-27,787.75
Total Repas et lait	55,763.25	75,000.00	-19,236.75
Total Operating Revenue	58,066.05	77,200.00	-19,133.95
Total Income	76,612.46	116,899.05	-40,286.59
Cost of Goods Sold			
Cost of goods sold			
Repas			
Sushi 3e Annee (Brackendale)	6,579.96	0.00	6,579.96
Sushi 6e Annee (Spring)	683.02	0.00	683.02
Pizza	4,712.66	0.00	4,712.66
Repas chauds	19,173.06	0.00	19,173.06
Lait	4,036.14	0.00	4,036.14
Repas - Other	0.00	64,000.00	-64,000.00
Total Repas	35,184.84	64,000.00	-28,815.16
Camp Strathcona (6e annees)	4,172.00	0.00	4,172.00
Total Cost of goods sold	39,356.84	64,000.00	-24,643.16
Total COGS	39,356.84	64,000.00	-24,643.16
Gross Profit	37,255.62	52,899.05	-15,643.43
Expense			
Depenses prevues-budget d'ecole			
Project education	2,322.26	5,000.00	-2,677.74
Bibliotheque	0.00	1,000.00	-1,000.00
Musique	0.00	2,000.00	-2,000.00
Sports	0.00	500.00	-500.00
Arts/Culture	0.00	2,500.00	-2,500.00
Sciences	0.00	1,500.00	-1,500.00

**Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents
Profit & Loss Budget Performance**

Annexe B

August 1, 2012 through February 26, 2013

	Aug 1, '12 - Feb 26, 13	YTD Budget	\$ Over Budget
Brackendale (\$40/etudiant)			
Frozen pizza	-941.00	0.00	-941.00
Brackendale (\$40/etudiant) - Other	0.00	3,900.00	-3,900.00
Total Brackendale (\$40/etudiant)	-941.00	3,900.00	-4,841.00
Aide aux familles	0.00	5,000.00	-5,000.00
Developpement communautaire			
Div 11 - Pierre	42.58	0.00	42.58
Developpement communautaire - Other	0.00	1,600.00	-1,600.00
Total Developpement communautaire	42.58	1,600.00	-1,557.42
Sortie - 6e années			
sapin de noel	-4,380.71	0.00	-4,380.71
collecte de dons(6 eme annee)	-221.50	0.00	-221.50
Sortie - 6e années - Other	2,584.13	1,500.00	1,084.13
Total Sortie - 6e années	-2,018.08	1,500.00	-3,518.08
Sortie - 5e années	0.00	2,000.00	-2,000.00
Leadership	0.00	250.00	-250.00
Total Depenses prevues-budget d'ecole	-594.24	26,750.00	-27,344.24
Depenses prevues - autres			
Administration	1,032.10	2,000.00	-967.90
Social	854.68	2,250.00	-1,395.32
Materiel de secours pour conten	4,401.43	4,550.00	-148.57
Repas d'appreciation de fin d'a	0.00	1,000.00	-1,000.00
Projet Poux	358.11	550.00	-191.89
Lac Evans	880.00	1,000.00	-120.00
Play Palace - maternelles	1,140.00	1,200.00	-60.00
carnaval	0.00	3,000.00	-3,000.00
Jardin	238.26	500.00	-261.74
Total Depenses prevues - autres	8,904.58	16,050.00	-7,145.42
Total Expense	8,310.34	42,800.00	-34,489.66
Net Ordinary Income	28,945.28	10,099.05	18,846.23
Other Income/Expense			
Other Income			
Interest Income	43.02	40.00	3.02
Total Other Income	43.02	40.00	3.02
Other Expense			
Reserves			
reserve en caisse	0.00	10,000.67	-10,000.67
Investissements - valeurs	0.00	138.38	-138.38
Total Reserves	0.00	10,139.05	-10,139.05
Total Other Expense	0.00	10,139.05	-10,139.05
Net Other Income	43.02	-10,099.05	10,142.07
Net Income	28,988.30	0.00	28,988.30



Association des parents de l'école Rose-des-vents

Lundi 8 avril 2013

Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Dominique Robeyns, Nadine Cahan, Gordana Maniquant, Patricia Aroca-Ouellette, Sandrine Laroche, Luc Morin et Hélène Roy

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice), Paule Breton et Dulciane Houde (enseignantes)

Invités : M^e Nicolas Rouleau (avocat - en ligne avec Skype) et Joe Pagé (parent représentant les ayants droit)

Parents : Magali Duchemin, Gerry O'Neil, Kim Touchette, Christine Fyfe, Jocelyne Lessard, Vanessa Boname, Angéla Bédard, Janine Dobry, Christine Sullivan, Ghada Ahmed, Monique Trépanier, Carmen Goddard, Marie-France Delisle, Natacha Cornie, Edith Domingue, Frédéric Gonzalez, Meg Holden, Karen Aïouch

1. Ouverture de l'Assemblée à 19 h 05

2. Mot de bienvenue

Dominique Robeyns accueille les membres présents et présentes et mentionne que M^e Nicolas Rouleau sera avec nous en ligne grâce à Skype.

3. Adoption de l'ordre du jour

Nadine Cahan ajoute au point Divers le sujet « Maternelle ».

Dominique Robeyns ajoute aussi au point Divers « Exercice d'incendie ».

Christine Fyfe propose.

Meg Holden appuie.

Ordre du jour révisé adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal

a. Procès-verbal du 27 février :

Luc Morin propose.

Vanessa Boname appuie.

Adopté à l'unanimité.

b. Suivi au procès-verbal :

Rien à mentionner ici cette fois.

5. M^e Nicolas Rouleau en téléconférence :

Maître Rouleau nous présente un historique des démarches judiciaires en commençant par l'appel en cours.

La province a porté en appel la décision du juge Willcox. Dès que la cour recevra la réponse du gouvernement de la Colombie-Britannique, M^e Nicolas Rouleau donnera notre réponse à la Cour d'appel dans le mois qui suivra. La cour nous donnera ensuite une date pour l'audience de l'appel.

Le site de False Creek, dont l'annonce officielle de construction a été faite à l'automne 2011, permet d'en construire une. Ce sera une école permanente.

Cependant, il en faut une entre-temps, qui pourrait servir de lieu temporaire : on regarde différents sites dont

- 1) celui de l'ancienne école Sexsmith du VSB, Ontario et 59^e avenue, dans laquelle les élèves sont toujours actuellement, mais qui emménageront dans leur nouvelle école en septembre 2013;
- 2) celui de la GRC, Heather et 33^e avenue. Ce dernier n'est plus une option, car il faut y faire de grands travaux en prévision de tremblement de terre et les coûts sont trop élevés pour le CSF actuellement;
- 3) un site à UBC, mais encore là, cela voudrait dire de construire une école modulaire qui ne pourrait pas devenir permanente, ni être prête en septembre 2013.

Demain, mardi 9 avril, M^e Rouleau a une rencontre préparatoire par téléconférence avec le juge Willcox, le CSF et la province afin de débattre la question du sursis demandé par la province.

Luc Morin mentionne à M^e Rouleau qu'il souhaite que lorsqu'il sera à la cour en juin, qu'il insistera sur le fait que lorsque les parents de RDV parlent du site de False Creek, cela ne veut pas nécessairement dire que l'école doit être construite sur ce site, mais qu'un site similaire dans la zone de fréquentation des élèves de l'ouest de Vancouver ferait aussi bien l'affaire, si ce site permet aux familles d'obtenir un trajet de bus moins long afin que les enfants ne passent plus 45 minutes à une heure dans le bus pour aller à l'école et ensuite pour revenir à la maison. Il ajoute que le site de False Creek ne sera peut-être plus une option si le gouvernement ou la ville y met des restrictions en raison du pont Cambie qui n'est pas sécuritaire en cas de tremblement de terre.

La Cour d'appel a plusieurs juges; ce ne sera pas le juge Willcox qui décidera, mais le tout reviendra au juge Willcox par la suite.

Q. Un parent demande si les élections dans deux mois pourraient faire changer le cour des choses.

R. M^e Rouleau dit que normalement les avocats resteraient, mais parce que le gouvernement a retenu les services de la firme d'avocats externes MacCartney, ce qui pourrait changer ce sont les consignes aux avocats si on revient avec des avocats à l'interne. Un changement au niveau politique, pourraient amener un changement dans les consignes. L'autre possibilité, c'est que le gouvernement pourrait demander plus de temps pour décider quoi faire.

Q. Un parent demande si un jour on répondra au bris constitutionnel. Le CSF est-il partenaire ou opposant de la ville ? En téléconférence, le CSF a mentionné à quelques reprises qu'il n'y a rien qui aboutit avec la ville. Que fera-t-on ? Peut-on faire pression pour montrer que nous avons été suffisamment patients ?

R. M^e Rouleau dit que c'est ce qu'on essaie de faire maintenant. Comme il y a plus d'un an et demi que le site de False Creek a été accordé, mais que rien ne bouge, la raison pour laquelle nous sommes retournés devant le juge Willcox est de forcer le gouvernement à agir.

Les 9 et 10 mai, M^e Rouleau sera à Vancouver et il s'organisera pour rencontrer tout le monde. La prochaine réunion de l'APÉ est le 8 mai. Nous remercions Nicolas Rouleau.

Le 25 avril l'APÉ de RDV aura lieu une troisième téléconférence avec le CSF qui nous présentera un plan.

Le 2 mai, certains membres du CSF viendront rencontrer les parents de RDV dans le théâtre de l'école Jules-Verne, justement pour présenter les solutions apportées en téléconférence le 25 avril.

L'objectif de la rencontre du 2 mai entre les parents de RDV et le CSF est que le CSF présente son plan de travail en trois versions, trois possibilités de scénarios concrets.

6. Suivi de la consultation du CSF

Les APÉ des écoles Victor Brodeur et Jules-Verne ont déjà fait part au CSF qu'elles ne voulaient pas participer à cette consultation qu'elles jugent trop rapide et pas assez démocratique.

La FPFGB a répondu en conservant son pouvoir de décision, mais comme M^e Rouleau nous le mentionne ce soir, il faut que les parents soient consultés dans le cas de l'admission d'un enfant de parents non ayants droit dans leur école.

Nous parlons ensuite de la possibilité de se rendre à la rencontre et de comment s'y rendre pour montrer notre intérêt dans cette affaire. Pour mettre un point à l'ordre du jour, il faut le faire par une demande écrite. Par contre, nous avons le droit de parole si nous sommes présents avant l'adoption de l'ordre du jour ou lors de la période de questions. La présidente de l'APÉ de RDV (notre présidente) collaborera avec l'APÉ de Victor-Brodeur pour la rédaction de leur présentation.

Il y a deux conseillers en régions urbaines et cinq conseillers en régions plus éloignées. Comme dans certaines régions plus éloignées, il n'y a pas toujours d'écoles d'immersion, le CSF pourrait jouer un rôle important si la nouvelle politique telle que suggérée est adoptée.

Un parent demande comment fera-t-on en région urbaine avec le nombre d'enfants admis et la gouvernance.

Un autre parent veut demander au CSF si tout est conforme avec l'acte scolaire de la C.-B.

Ce qui nous ramène à la question de RDV et du déménagement : Un autre parent se demande pourquoi si le CSF a de l'argent pour ouvrir (à Fernie et à Burnaby) ou construire d'autres écoles, il n'y en a pas pour les modifications à apporter à RDV ?

Les parents de RDV doivent donc continuer leur travail de négociation concernant la nouvelle politique du CSF.

7. Direction de l'école

a. Présentation :

Nicole Chagnon présente Paule Breton et Dulciane Houde, toutes deux représentant le personnel enseignant.

L'école est en mode de préparation pour l'an prochain, côté pédagogique et ressources humaines, mais pas l'édifice. En février, l'école devait présenter au CSF un aperçu des besoins pour l'an prochain en lien avec le projet éducatif de l'école, comme si on était sur un seul site, celui de l'école RDV actuelle.

Les formulaires d'intention de retour : Il y a beaucoup d'inscriptions en maternelle. L'école a reçu plus de dossiers cette année que l'an dernier au même moment. Nicole Chagnon ajoute que si les parents présents connaissent des familles qui ont des enfants prêts à entrer en maternelle, il faut les inscrire dès maintenant, car c'est le nombre d'élèves inscrits qui génère le nombre de divisions et c'est donc important d'avoir un bon aperçu de nos inscriptions dès que possible.

L'école offrira à nouveau un sondage aux parents qui permettra à l'école d'identifier ses forces et ses lacunes et nous aidera aussi à prioriser les dossiers importants aux yeux des parents en rapport avec ce qu'elle fait bien ou moins bien. Il sera plus détaillé que celui de l'an dernier. Ce sondage guidera l'école et le comité de partenaires pour la continuité du projet éducatif.

Nicole Chagnon nous dit que jeudi et vendredi de cette semaine, elle participera à deux journées de réunions à la table de gestion au CSF où les directions d'école reçoivent leur dotation par rapport à leur nouveau budget d'école et leur personnel.

Le nouveau projet de décroisement en lecture et en art instauré cette année à l'école a connu une grande popularité et on le répétera peut-être l'an prochain. La direction de l'école évaluera sous peu avec le personnel enseignant la possibilité d'élargir le projet l'an prochain.

b. Période de questions :

Q. Un parent demande à combien d'élèves on s'attend l'an prochain.

R. Il y en a actuellement 350 et on en prévoit 360 en septembre 2013. Si l'école est divisée sur deux sites l'an prochain, il y aura peut-être des changements.

Q. Un parent demande ce qui se passe au sujet des sites de l'école Sexsmith et de celui de la GRC.

R. Mme Chagnon dit que l'école Sexsmith ne nécessite pas de grandes rénovations puisqu'il s'agit déjà d'une école, mais elle ne l'a pas encore visitée.

Le site de la GRC a besoin de plusieurs rénovations, ce qui est plutôt improbable pour septembre 2013. Elle ajoute que si on reste tel quel, avec l'école Jules-Verne, il n'y a pas de graves problèmes pour l'instant, car on ne pense pas recevoir beaucoup plus d'élèves que présentement à JV en septembre. À RDV, on prévoit 16 divisions en septembre.

Q. Un parent demande si les annonces et les changements se font en septembre.

R. L'identification des élèves et le classement préliminaire se font en juin, mais le reste se fait en septembre, par exemple qui va avec qui ; on essaie de séparer les enfants qui ne sont pas bien ensemble. En septembre, les enfants iront dans leur classe de 2012-2013 et le vendredi, les enfants iront dans leur nouvelle classe. S'il y a une 17^e division, il faudra tout retravailler. Un parent suggère que l'école fasse tout de suite un plan avec une 17^e division même si on ne prévoit pas 17 divisions en ce moment.

Q. Est-ce possible de retarder le départ des bus le matin pour donner plus de temps aux enfants de RDV le matin ?

R. Ce n'est pas possible, du fait que l'école JV commence plus tôt et finit plus tard.

Q. Un parent demande si on remettra aux parents l'argent de la sortie à la montagne annulée en février.

R. Peut-être que pendant la journée de planification du mois d'avril, on prévoira une *journée verte* à un centre de plein air pour les élèves. Si cette sortie est gratuite, l'école remettra l'argent aux parents. S'il n'y a pas de sortie verte, nous rembourserons les familles.

8. Comité de partenaires

Décloisonnement : Vanessa Boname dit que le decloisonnement sera reconduit l'an prochain, car les enfants ont aimé cela. Nicole Chagnon ajoute que l'accent sera mis sur l'intérêt des enfants.

Projet éducatif : quatre enseignantes et deux parents, Virginie Linage et Vanessa Boname se sont réunis et ont parlé des quatre grands buts de l'école. Nicole Chagnon ajoute que la journée de planification qui aura lieu le 19 avril se penchera sur le choix d'un thème commun pour ces quatre grands buts. Luc Morin ajoute que ceci correspond au plan stratégique du CSF qui en est à sa 3^e année.

Calendrier scolaire : approuvé avec les deux semaines de congé qui tombent en même temps que celles du VSB et avec la journée pédagogique du 8 novembre 2013 comme au VSB. La 6^e journée pédagogique sera le 16 mai.

Guide des parents bénévoles : on y a fait des corrections, et Dominique s'occupe de la version anglaise. On présentera le tout pendant la prochaine réunion du Comité de partenaires le 16 mai. Le contrôle des antécédents judiciaires est une directive administrative du CSF et on en discutera aussi le 16 mai.

9. Bilan du trésorier

En l'absence de Camil Dubuc, Dominique Robeyns et Luc Morin présentent l'état des dépenses et répondent aux questions.

Le montant négatif de 5000 \$ pour le voyage à Strathcona des 6^e années s'explique comme suit : nous avons payé le sirop d'érable à l'avance, mais dès que le sirop sera vendu tout rentrera dans l'ordre.

Q. Un parent demande la raison de l'absence dans le budget du montant de la vente de livres usagés pour la sortie des 3^{es} années à Brackendale.

R. On explique que c'est ainsi chaque année, et qu'on l'ajoute habituellement plus tard; mais Camil Dubuc pourra nous en expliquer la raison à la prochaine réunion.

Comme il reste 400 \$ des 1300 \$ amassés, on a seulement utilisé 900 \$ de ce montant cette année, les parents de 3^e peuvent décider si on laisse l'argent pour la sortie de l'an prochain ou si on le remet aux parents de 6^e de cette année.

Q. Un parent demande comment il se fait qu'il y a encore de l'argent au budget Musique. R.

R. L'entente cette année avec l'école fut qu'elle payera pour l'équipement (instruments de musique, etc.) et que l'APÉ payera pour les ateliers offerts aux élèves. Il n'y a pas eu de demande pour un atelier jusqu'ici, et c'est cet argent qui n'a pas encore été utilisé par l'enseignant de musique.

Q. Un parent demande pourquoi les familles ont été informées si tard que le camp à Brackendale aurait lieu en mars, au lieu d'au mois de mai comme chaque année. On demande que la sortie ait à nouveau lieu en mai l'an prochain.

R. Nicole Chagnon explique qu'il s'agit d'une erreur humaine faite par l'école qui a mal lu les documents.

Q. Un parent demande si la sortie pourrait avoir lieu en 4^e année, les enfants seraient plus vieux et apprécieraient mieux.

R. Nicole Chagnon dit que cette sortie est reliée au programme de sciences.

10. Autres mises à jour

a. Gymnase : C'est bruyant, mais lorsque le théâtre de la Seizième est venu, tout a très bien fonctionné et tout le monde a été agréablement surpris. L'école a reçu les ballons de *basket* et les paniers ajustables. Le toit qui coulait est réparé. Le téléphone a été installé et est très fort dans le gymnase. Il n'y a pas de plainte des voisins à ce jour.

b. Recyclage : Une nouvelle collecte de fonds fut organisée par les élèves de 6^e année le 6 avril, en même temps que la vente de sirop d'érable. Il s'agit d'une collecte de bouteilles vides. Une mère a annoncé qu'elle apportera des bouteilles vides additionnelles du restaurant où elle travaille. Certains élèves effectueront le tri des bouteilles le vendredi 12 avril pendant la matinée. Le même jour que la vente des bouteilles de sirop d'érable. Les élèves rincent maintenant leurs berlingots de lait, ce qui facilite le tri. Dans le plan d'action de l'école RDV, on voudrait que l'école devienne plus verte en mettant en place un programme de réduction et de réutilisation. On demandera donc aux enfants de rapporter tout ce qui reste de leurs repas chauds à la maison afin que les parents voient ce que les enfants mangent ou ne mangent pas et aussi afin d'encourager les élèves à recycler et à réutiliser.

c. Journée de décloisonnement pendant la semaine de la francophonie : Jeux de mots auxquels ont participé les élèves de la 6^e année à la maternelle. On a fait jouer des chansons françaises dans l'école. Comme il y a eu beaucoup d'enfants malades ces derniers jours et que les enseignants devaient aussi préparer les bulletins, il n'y a pas eu d'autres activités à la grandeur de l'école mais plusieurs activités de classe.

- d. Antécédents judiciaires : Nous en avons parlé ci-dessus (Point 8, Comité de partenaires)
- e. Concert et occasion de se rencontrer après les heures de travail : Nicole Chagnon dit que le personnel en discutera pendant la journée de planification et que le concert sous le thème du Petit Prince aura peut-être lieu en après-midi et en soirée aussi.
- f. Brackendale : Nous en avons parlé ci-dessus (point 9, Bilan du trésorier)
- g. Liaison policière : L'école reçoit les documents du *Vancouver Police Alert*.
- h. Activités structurées à l'heure du midi : Il y aura de l'athlétisme ou piste et pelouse, il y a du tricot, du ballon panier (basket). Des élèves veulent animer des activités d'art le midi et il y a des activités sportives dans la petite cour pour les élèves de 1^{re} et de 2^e année.
- i. Activités parascolaires et occasions de rencontres communautaires : Rien de plus à ajouter à ce qui a déjà été dit.

11. Bilan des autres comités

- a. Collecte de fonds de novembre : a rapporté près de 10 900 \$
- b. Vente de sirop d'érable divisions 15 et 16 : catastrophique à ce jour, mais si on en parle à tout le monde, peut-être arrivera-t-on à tout vendre d'ici la fin de l'année scolaire. Christine Fyfe suggère de faire la collecte des *sous noirs* vendredi (12 avril) dernière journée pour amasser des fonds en vue de la sortie à Strathcona. Nicole Chagnon est d'accord.
- c. Patinage familial au centre Hillcrest : Entre 75 à 100 personnes s'y sont présentées le 22 avril. Belle activité!

12. Divers

- a. Maternelle :
Les trois classes organisent une soirée familiale le 31 mai dans le gymnase de l'école RDV avec clown et maquillage.
- b. Exercice d'incendie :
Il semble que certains enfants sont traumatisés quand l'école organise ces pratiques surprises. Nicole Chagnon explique que la ville exige que les écoles fassent des exercices surprises régulièrement, mais elle ajoute que dans certains cas, l'administration de l'école parle aux enfants qui sont plus anxieux en les prévenant de l'exercice à venir. Nicole met toujours un mot dans le mémo de septembre avant la première pratique et demande aux parents qui ont des enfants anxieux de communiquer avec elle ou avec l'enseignant ou l'enseignante de l'enfant.

13. Prochaine réunion : le mercredi 8 mai 2013 à 19 h à la bibliothèque de JV

14. Levée de l'assemblée à 21 h 30



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 8 avril 2013

Appuyé : 8 mai 2013

Présidente : Dominique Robeyns

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents
Profit & Loss Budget Performance
August 2012 through July 2013

	Aug '12 - Jul 13	YTD Budget	\$ Over Budget
Ordinary Income/Expense			
Income			
Solde du fonds a la fin de l'an	0.00	13,899.05	-13,899.05
Don directs	10,657.17	11,000.00	-342.83
Retour des tax	0.00	7,000.00	-7,000.00
Don-Contenant tremblement de te	935.00	900.00	35.00
BC Gaming Commission	6,900.00	6,900.00	0.00
Remerciement	54.24		
Operating Revenue			
Carte de Noel	2,302.80	2,200.00	102.80
Repas et lait			
Sushi 3e Annee (Brackendale)	8,559.50		
Lait	-46.85		
Repas et lait - Other	47,203.75	75,000.00	-27,796.25
Total Repas et lait	55,716.40	75,000.00	-19,283.60
Total Operating Revenue	58,019.20	77,200.00	-19,180.80
Total Income	76,565.61	116,899.05	-40,333.44
Cost of Goods Sold			
Cost of goods sold			
Repas			
Sushi 3e Annee (Brackendale)	7,262.98		
Pizza	4,712.66		
Repas chauds	19,173.06		
Lait	3,989.29		
Repas - Other	0.00	64,000.00	-64,000.00
Total Repas	35,137.99	64,000.00	-28,862.01
Camp Strathcona (6e annees)	4,172.00		
Total Cost of goods sold	39,309.99	64,000.00	-24,690.01
Total COGS	39,309.99	64,000.00	-24,690.01
Gross Profit	37,255.62	52,899.05	-15,643.43
Expense			
Depenses prevues-budget d'ecole			
Project education	2,322.26	5,000.00	-2,677.74
Bibliotheque	0.00	1,000.00	-1,000.00
Musique	0.00	2,000.00	-2,000.00
Sports	0.00	500.00	-500.00
Arts/Culture	0.00	2,500.00	-2,500.00
Sciences	0.00	1,500.00	-1,500.00
Brackendale (\$40/etudiant)			
Frozen pizza	-941.00		

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents
Profit & Loss Budget Performance
August 2012 through July 2013

	Aug '12 - Jul 13	YTD Budget	\$ Over Budget
Brackendale (\$40/etudiant) - Other	0.00	3,900.00	-3,900.00
Total Brackendale (\$40/etudiant)	-941.00	3,900.00	-4,841.00
Aide aux familles	0.00	5,000.00	-5,000.00
Developpement communautaire			
Div 11 - Pierre	42.58		
Developpement communautaire - Other	0.00	1,600.00	-1,600.00
Total Developpement communautaire	42.58	1,600.00	-1,557.42
Sortie - 6e années			
sapin de noel	-4,380.71		
collecte de dons(6 eme annee)	-221.50		
Sortie - 6e années - Other	2,584.13	1,500.00	1,084.13
Total Sortie - 6e années	-2,018.08	1,500.00	-3,518.08
Sortie - 5e années	0.00	2,000.00	-2,000.00
Leadership	0.00	250.00	-250.00
Total Depenses prevues-budget d'ecole	-594.24	26,750.00	-27,344.24
Depenses prevues - autres			
Administration	1,032.10	2,000.00	-967.90
Social	854.68	2,250.00	-1,395.32
Materiel de secours pour conten	4,401.43	4,550.00	-148.57
Repas d'appréciation de fin d'a	0.00	1,000.00	-1,000.00
Projet Poux	358.11	550.00	-191.89
Lac Evans	880.00	1,000.00	-120.00
Play Palace - maternelles	1,140.00	1,200.00	-60.00
carnaval	0.00	3,000.00	-3,000.00
Jardin	238.26	500.00	-261.74
Total Depenses prevues - autres	8,904.58	16,050.00	-7,145.42
Total Expense	8,310.34	42,800.00	-34,489.66
Net Ordinary Income	28,945.28	10,099.05	18,846.23
Other Income/Expense			
Other Income			
Interest Income	43.02	40.00	3.02
Total Other Income	43.02	40.00	3.02
Other Expense			
Reserves			
reserve en caisse	0.00	10,000.67	-10,000.67
Investissements - valeurs	0.00	138.38	-138.38
Total Reserves	0.00	10,139.05	-10,139.05
Total Other Expense	0.00	10,139.05	-10,139.05
Net Other Income	43.02	-10,099.05	10,142.07
Net Income	28,988.30	0.00	28,988.30



Association des parents de l'école Rose-des-vents

Mercredi 8 mai 2013

Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Dominique Robeyns, Nadine Cahan, Camil Dubuc, Luc Morin et Hélène Roy

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice), Yvan Duguay (directeur adjoint), Valérie Sutter (enseignante), Anne-Marie Lapointe (enseignante)

Parents : Elisabeth Sones, Marie Des Roches, Christine Sullivan, Marie-France Delisle, Edith Domingue, Louise Maltais, Katia Boudet, Christine Fyfe, Julie-Anne Grose, Janine Dobré, Kim Touchette

1. Ouverture de l'Assemblée à 19 h 10

2. Mot de bienvenue

Dominique Robeyns remercie les parents présents de s'être déplacés malgré le fait qu'il y a eu une rencontre la semaine dernière.

3. Adoption de l'ordre du jour

Luc Morin propose l'adoption de l'ordre du jour.

Elisabeth Sones appuie.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 8 avril 2013

a. Luc Morin propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

Christine Sullivan appuie.

Adopté à l'unanimité.

b. Suivi au procès-verbal :

– Cause juridique : Maître Nicolas Rouleau est en ville et nous irons en cour demain pour demander remboursement des dépenses encourues à ce jour et dans le futur.

– Critères d'admissibilités du CSF : La nouvelle politique d'admissibilité est entrée en vigueur en avril et il faut maintenant un parent de l'école concernée qui soit membre du comité de sélection des enfants non ayants droit. Point à élaborer plus tard pendant la réunion.

- Formulaire de retour à RDV en septembre 2013 : Mme Chagnon mentionne que le secrétariat en a reçu plusieurs à ce jour et que le sondage pour connaître l'opinion des parents sur les forces et les faiblesses ou les lacunes à RDV a été envoyé aux familles lundi dernier, soit le 6 mai.

- Prévisions 2013-2014 : Notre dotation du personnel sera sensiblement la même sur la majorité des tâches sauf pour la diminution d'une division. Mme Chagnon prévoyait encore 16 divisions, mais d'après l'allocation du CSF, RDV en aura 15 en septembre 2013.

- Journée verte : Mme Chagnon en parle au point 4.

- Comité de partenaires : La réunion est reportée au 23 mai, mais le comité de partenaires parlera du guide des bénévoles pendant sa présentation toujours au point 4.
- Vente de livres usagés : On parle des 400 \$ restants tout à l'heure.
- Vérification des antécédents judiciaires : Ce n'est pas encore commencé à RDV.
- Vente de sirop d'érable : Il reste 25 caisses.

5. Direction d'école

a. Présentation :

Mme Chagnon débute sa présentation en présentant Yvan Duguay, Valérie Sutter et Anne-Marie Lapointe, les trois représentants du personnel de l'école ce soir.

1.1 Calendrier 2012-2013 : Mme Chagnon indique qu'il y a eu de petits changements à l'horaire d'ici la fin de l'année scolaire. L'expo-arts aura lieu le 22 mai au lieu du 23, car les classes de 3^e année iront au Play Palace le 23 mai entre 17 h et 19 h. Les classes de 1^{re} année ont changé leur jour de visite au Play Palace en raison de la réunion extraordinaire du 2 mai; ce sera donc le 15 mai.

1.2 Sortie blanche de 15 \$: Comme on ne fera pas de sortie verte cette année scolaire, on enverra une lettre aux parents pour leur remettre les 15 \$ non utilisés de la sortie annulée du mois de janvier. Cependant, parce que certaines classes feront des sorties d'ici la fin de l'année scolaire, par exemple au festival des enfants, et qu'on a besoin des 15 \$, on ne remettra pas l'argent, mais on ne demandera rien aux parents; si la classe ne fait pas de sortie, l'école remettra la totalité du montant, soit 15 \$. On n'abandonne toutefois pas l'idée d'une sortie verte l'an prochain. Une sortie verte pourrait avoir lieu en septembre, pendant la 3^e ou la 4^e semaine de septembre, comme activité de la rentrée; il pourrait y avoir une sortie à la montagne en janvier et le carnaval en juin. Ce serait une année scolaire équilibrée au niveau des activités d'école extérieures.

1.3 Sondage : On a envoyé le sondage.

1.4 Thé des bénévoles : Les parents recevront bientôt une invitation officielle, mais entre-temps, on peut réserver la date du mercredi 19 juin au calendrier.

1.5 Concert de musique : Le 11 juin aura lieu un concert de musique mettant en vedette les élèves de la 4^e à la 6^e année, avec quelques élèves du primaire qui ont de petits rôles dans le spectacle du Petit prince. Les élèves de la maternelle à la 3^e année iront voir le spectacle pendant l'après-midi et les parents pourront y assister en soirée.

1.6 Température : La température change rapidement; les enfants ont chaud ou froid. Ils et elles ont besoin de crème solaire en même temps que de leur bottes. Il faut encore porter des souliers d'intérieur dans l'école et des souliers d'extérieur dans la cour de récré, et ce jusqu'à la fin de l'année. Pas de flip flop à l'école.

1.7 Planification 2013-2014 : L'école a déjà 55 à 56 dossiers d'inscription d'enfants à la maternelle quoiqu'ils ne sont pas tous complets, mais tout ce beau monde entre dans les 15 divisions assignées par le CSF, c'est très serré avec certaines classes dont le nombre d'élèves dépasse les maximum en place par le gouvernement qui sont de 22 élèves à la maternelle, de 24 élèves de la 1^{re} à la 3^e année et de 28 à 29 élèves à l'intermédiaire (maximum recommandé par le CSF pour l'intermédiaire, car il n'y a pas de maximum prescrit à ce niveau). Tout est bien documenté, 355 ou 359 élèves en

septembre. Mme Chagnon fait des suivis réguliers auprès du CSF quant au nombre d'élèves inscrits.

À la question d'un parent, pourquoi perd-on la 16^e division?

La réponse est que la formule du CSF pour le nombre d'élèves à RDV est de 15 divisions. Cette année, nous avons reçu une 16^e division exceptionnellement après avoir fait une demande pour mieux répartir les élèves selon les niveaux. Pour l'instant, la répartition du nombre d'élèves anticipé l'an prochain est possible dans 15 divisions.

Par contre, la bibliothèque sera ouverte tous les jours et il y aura une bibliothécaire-enseignante pour accueillir les élèves trois jours par semaine et animer des activités pédagogiques. Pendant les deux autres journées, il y aura une personne ayant une formation appropriée pour assurer les échanges de livres et d'autres tâches d'ordre administratif.

1.8 Appui des projets éducatifs : Le personnel a choisi le thème **héros et héroïnes** (féminin de héros!) pour encadrer le projet éducatif de l'an prochain qui inclura entre autres les valeurs de la politesse et du respect ainsi que le volet sur la francophonie.

1.9 Calendrier scolaire 2013-2014 : Le personnel de l'école choisira le plus de dates possibles à l'avance.

b. Questions

Q. Est-ce qu'au fil des ans on a remarqué des pertes significatives d'élèves et est-ce que l'on prend cela en note?

R. L'école prend tout en note et la majorité des départs ont comme cause un déménagement en dehors de la ville ou des priorités familiales (par exemple, un parent qui veut que son enfant suive un programme en mandarin). Des familles quittent aussi en raison d'insatisfaction face à l'école.

Q. S'agit-il ici d'un nombre croissant de familles?

R. Oui. Depuis son inauguration, RDV a vu une croissance d'effectifs chaque année, soit un nombre plus élevé d'élèves qui entrent à RDV que d'élèves qui quittent. Le plus faible taux de croissance fut de trois élèves, mais maintenant nous avons près de 48 élèves en 6^e année qui terminent leur élémentaire à RDV alors qu'au début de RDV, la classe de 6^e année comptait très peu d'élèves. L'an prochain, nous avons encore une fois plus d'élèves qui commencent en maternelle que d'élèves qui terminent en 6^e année. Le nombre d'élèves qui quittent entre la 1^{re} et la 5^e année est habituellement similaire au nombre d'élèves qui entrent à ces niveaux.

Q. Commentaire adressé à Yvan : un parent mentionne que les familles de 6^e année ne reçoivent pas beaucoup d'information de l'école JV pour assurer la transition entre le primaire et l'élémentaire et ensuite le suivi à l'école Jules-Verne.

R. M. Yvan Duguay fera le suivi afin de s'assurer que les parents des enfants de 6^e année sont bien informés en vue de l'entrée de leur jeune au secondaire.

Q. Un parent demande s'il est possible d'installer quelques tables de pique-nique dans la cour, une ou deux.

R. Mme Chagnon dit que tout est possible.

Q. La nouvelle politique d'admissibilité du CSF commence-t-elle à avoir des répercussions dans l'école?

R. Oui, en raison de cette nouvelle politique, RDV a déjà reçu quatre demandes valables. Ce soir, les directions d'école ont reçu les nouveaux documents pour les inscrire et la politique est en vigueur depuis le 20 avril. Il faut un parent pour siéger au comité.

La première rencontre sera après une entrevue de placement et une évaluation des compétences langagières des enfants. Une des clauses n'est pas claire – s'il y a de la place dans l'école. Si une famille se présentait maintenant, on pourrait accepter un enfant à la maternelle, mais pas en 4^e année.

Même à la maternelle, l'enfant doit avoir des compétences linguistiques. Dans les écoles de Vancouver, le niveau du français est très élevé.

Q. Une famille ayant droit dont l'enfant ne parle pas français aura accès à l'école RDV, car on doit accepter tous les ayants droit, mais il se pourrait qu'il n'y ait plus de place à RDV pour une famille non ayant droit, mais dont l'enfant parle le français couramment.

R. Oui, cela pourrait arriver, car il n'y a aucune restriction pour les ayants droit qui entrent à RDV, même s'il n'y a pas de place... donc c'est un problème, car même en novembre, il peut arriver qu'on accepte des enfants. Et c'est déjà arrivé, comme un parent le souligne, deux années sur sept pendant son passage à RDV que les inscriptions après le mois de septembre ont nécessité l'ajout d'une division additionnelle en milieu d'année.

Q. Les rencontres du nouveau comité auront-elles lieu en soirée ou dans la journée?

R. Certaines rencontres seront téléphoniques et d'autres auront lieu sur place le jour. Entre mai et juin, ce sera la période la plus occupée. Le « bouche à oreilles » se fait rapidement. Par contre, Mme Chagnon ne peut répondre avec certitude, elle s'informerait.

Q. Un parent se préoccupe de la qualité du français qui varie d'une année et d'un niveau à l'autre.

R. Si l'enfant est en bas d'un certain pourcentage, il aura besoin de francisation.

Q. Au sujet de l'exercice de tremblement de terre, qu'est-ce que les enfants rapporteront ou ne rapporteront pas à la maison ce jour-là?

R. Yvan Duguay dit que les enfants n'auront pas de devoirs, à moins d'avoir déjà les documents à la maison pour étudier ce soir-là, car ils ne rapporteront pas leur sac d'école ni leur sac à lunch à la maison le mercredi 15 mai. Pour le rassemblement, il faudra le moins de bagages possibles. On fera la simulation d'un GROS tremblement de terre, on ne pourra réintégrer l'édifice. Simulation d'obstacles avec le pire scénario, mais exceptionnellement, les enfants pourront prendre leurs manteaux, en cas de pluie. Il y aura des enfants fictivement blessés pour simuler une vraie situation. On parle déjà aux enfants anxieux. La fiche d'urgence est nécessaire, alors il faut la rapporter à l'école. Les enseignants en parlent avec les enfants.

Q. Peut-on venir chercher son enfant à midi?

R. Oui, c'est possible, mais il faudra avertir l'administration. L'exercice commence à 13h 30, et on veut que les parents viennent entre 14 h et 14 h 45.

Q. Y aura-t-il des représentants de la garderie et de la prématernelle ?

R. Yvan dit que oui et qu'ils sont au courant de l'exercice.

Q. Prendrez-vous en note qui prend qui, qui vient chercher qui?

R. Oui, il y aura un protocole à suivre et une double vérification sera effectuée.

6. Comité de partenaires :

La dernière rencontre prévue fut reportée au 23 mai.

Q. Où en est le sondage?

R. Il fut envoyé aux familles le 6 mai et Mme Chagnon dit que c'est important de le remplir pour savoir ce qui se fait d'efficace à l'école. On fait et on fera tout pour respecter la confidentialité.

7. Suivi de la consultation du CSF sur les critères d'admissibilité

Luc Morin et Dominique Robeyns sont allés à la réunion du 13 avril et Luc Morin a dit avoir avisé le CA du CSF que le vote de la nouvelle politique ne pouvait pas avoir lieu, car le document à l'appui de la nouvelle politique n'avait pas été publié assez à l'avance de la rencontre publique. Après vérification de la procédure de rencontre, le vote fut reporté à une date ultérieure.

Voici deux des changements apportés à la politique à la suite du report du vote :

Point 2.3 clause grand-père

Ajout de « la langue française seulement »

Ajout du point 5.8 ... « seulement si l'espace est disponible dans la classe et dans l'école. »

Plusieurs changements furent possible à la suite de l'intervention de Luc Morin ce qui a, entre autres, permis l'inclusion de l'idée de notre APÉ de s'assurer qu'un parent de l'école en question fasse partie du comité de sélection ou d'admissibilité.

Il y avait une raison qui justifiait le vote du 13 avril et la voici : le CSF devait respecter un échéancier, celui du 19 avril. Les avocats du CSF lui avait suggéré cette date pour la cause judiciaire; il fallait donc faire adopter la nouvelle politique avant le 19 avril afin d'avoir les documents en main à l'audience devant le juge Willcox le 19 avril. Toutefois, la rencontre du 19 avril a été remise au 24 avril. Grâce aux commentaires de Luc Morin le 13 avril, le vote n'a pas eu lieu le 13 avril et grâce au fait que l'audience devant le juge Willcox a été reportée au 24 avril, nous les APÉS, avons toutes eu la chance et la possibilité d'influencer l'élaboration de la politique d'admissibilité par nos commentaires offerts le 13 avril. Tout cela est un heureux concours de circonstances, car nous avons pu la peaufiner, et elle répond mieux aux besoins et aux attentes des écoles.

Luc Morin et Dominique Robeyns tiennent à souligner qu'à la rencontre du samedi 13 avril dans les locaux du CSF à Richmond, l'école Victor-Brodeur a fait une excellente présentation. La vice-présidente est journaliste et sa présentation était à la hauteur de sa réputation. Malheureusement, le CA du CSF a totalement ignoré les infos de cette présentation.

Le document final, la politique qui a été votée le 20 avril, est pas mal du tout et, malgré le fait que le CSF a eu seulement sept jours pour tout retravailler, toutes les infos sont dans le document. Le document final que le CSF a produit est bon.

8. Suivi de la rencontre du 2 mai sur les suggestions de sites ou d'édifices du CSF

Commentaires : un parent dit que plusieurs choses sont devenues claires ce soir-là, dont le fait que la direction générale du CSF a finalement compris que la situation est difficile à RDV, et a pris la décision de sortir les élèves de là en septembre et que la seule façon d'aller de l'avant

avec cette idée est de dire que la situation est intolérable. Le danger de ce scénario est de nous mettre dans une situation de non-retour et de nous dire par la suite : Vous vouliez sortir donc nous vous avons sortis. Les gestionnaires devraient écouter les ayants droits. Le CSF mentionne vouloir représenter les parents, mais n'a offert à ce jour aucun résultat concret aux difficultés de trouver l'immeuble nécessaire pour les ayants droit à l'ouest de la rue Main. En fait, les parents sont ceux qui ont le droit constitutionnel à l'éducation en français de leurs enfants. Le CSF est le gestionnaire. La conseillère qui nous représente dit que le CSF a 37 écoles et que nous ne sommes pas les seuls à avoir des problèmes, mais comme beaucoup de parents de RDV ont voté pour sa réélection, il faudrait que les besoins de RDV constituent une priorité par rapport aux autres écoles du CSF.

Q. Un parent veut comprendre comment cela se fait que si bris constitutionnel il y a, comment se fait-il que rien ne se soit passé depuis l'automne 2012?

R. Il y a deux causes en jeu ici : celle des parents de RDV et celle du CSF. Nous avons présenté une requête et nous avons gagné. La province a porté cette décision en appel. Le CSF a une action contre la province et leur procès n'est pas encore commencé, le début est prévu en octobre 2013. En janvier 2013, le CSF a indiqué à l'APÉ de RDV ne pas avoir à répondre à la déclaration du bris constitutionnel parce que les parents avaient seulement demandé de déclarer le bris et non une solution à ce bris, et que de toute façon la décision est en appel maintenant. L'APÉ de RDV n'est pas d'accord avec cette approche. La province indique ne pas être d'accord avec la décision et donc fait appel de la décision et s'il y a un bris, la province dit que c'est de la faute du CSF. Donc la province ne veut pas répondre au bris avant d'en être forcée par la Cour. Dernièrement, la province a aussi fait une motion contre le CSF pour demander un sursis dans l'action qui l'oppose au CSF, et ce, tant que la requête des parents de RDV soit finalisée de façon définitive (possiblement jusqu'à la Cour suprême du Canada). Le CSF a gagné et les préparatifs pour leur cause peuvent continuer comme prévu. Une motion similaire de la province est anticipée dans la requête des parents et sera entendue possiblement en juin 2013.

École Sexsmith : le VSB (*Vancouver School Board*) ne permet pas au CSF de visiter les lieux. Le CSF a donc placé une injonction afin que le gouvernement de la C.-B. ne puisse pas vendre certains terrains. Le CSF veut faire arrêter les ventes pour avoir la possibilité de prendre un de ces lieux : immeuble de la GRC sur la 33^e avenue et Heather, l'ancien hôpital Pearson, le site provincial de Jéricho et l'école Sexsmith.

Le CSF prend notre cause gagnée à l'automne 2012 comme tremplin de leur réussite. Il faudrait peut-être que le CSF parle avec les parents de RDV pour savoir si les conditions de l'injonction rencontrent leurs attentes.

En regardant les scénarios, on se dit que le scénario 2 est bon avec trois zones et leurs trois suggestions de lieux. Si après l'injonction le CSF dit que nous avons l'école Sexsmith, les parents ne seront pas obligés d'y envoyer leurs enfants s'ils ne le désirent pas.

En juin, nous irons en cour pour une motion et le CSF compte y présenter son injonction, si le temps le permet; il est possible que la province débâte la motion des parents pendant plusieurs jours, limitant l'accès aux cinq jours d'audience uniquement à la question des parents

et ne laissant pas de temps au CSF pour introduire son injonction. Cette tactique fut faite contre les parents alors qu'en mai et juin 2011, les parents demandaient une audience pour une de ses motions sans résultat. Des dates en juillet, déjà prévues pour une motion entre le CSF et la province indiquaient la possibilité d'entendre la motion des parents; mais tous ces jours ont été utilisés par la province pour l'audience avec le CSF. Il a fallu prendre d'autres dates en septembre 2012 pour entendre la motion des parents.

Si les ayants droit ne sont pas d'accord avec la solution avancée par le CSF, il y a des recours possibles.

Q. La requête était contre le CSF et la province, mais ils ont perdu contre les parents, exact?

R. Oui, et maintenant le CSF veut que le gouvernement lui rembourse ses dépenses. Le gouvernement ne veut pas payer, car il pense que cette cause prendra des années. Demain (jeudi 9 mai) et vendredi (10 mai), les audiences pour entendre les motions des parents et du CSF pour obtenir le paiement des dépenses encourues auront lieu. Les parents citeront des précédents judiciaires qui démontrent que dans des causes similaires, les cours ont ordonné le remboursement des frais.

9. Bilan du trésorier

À ce jour, nous respectons notre budget, mais le seul petit problème est le sirop d'érable avec un déficit en ce moment. Qui veut en acheter?

Mme Chagnon a utilisé l'argent de l'APÉ pour le théâtre de la 16^e, les ateliers de *geering up* et la danse capoeira intégrée dans le programme d'éducation physique.

Les rentrées d'argent sont sous contrôle. Il reste seulement à entrer le montant de 400 \$ (solde des profits de la vente de livres usagés) remis au projet Strathcona des élèves de 6^e année.

Les programmes de sushis et de pizza, ça va bien.

La réserve de 10 000 \$ devrait rester intacte, mais idéalement, on devrait arriver à 0 \$, comme cela on sait que tout a été dépensé.

Q. Si à côté de la division 6 par exemple, on voit « moins 100 \$ », qu'est-ce que cela veut dire ?

R. Cela veut dire que les 100 \$ n'ont pas encore été dépensés. Les 100 \$ indiqués à côté de chaque division sont réservés aux représentants et aux représentantes de classe, mais si les reps sont d'accord, les enseignants de ces classes pourront les utiliser.

10. Bilan des autres comités

10.1 Carnaval : Le carnaval aura lieu le vendredi 21 juin de 10 h à 14 h.

Les années précédentes, l'APÉ louait le matériel pendant une période de trois heures, ce qui donnait deux heures pour 16 stations. Cette année, nous les avons loués pendant quatre heures, ce qui fait que nous aurons 15 minutes par station. On a incorporé le BBQ dans deux stations : Pendant la première heure, il y a deux stations de popcorn; pendant les 2^e et 3^e heures, ces deux stations se transforment en stations BBQ; pendant la dernière heure, les deux stations redistribuent du popcorn. Ce nouveau système de fonctionnement est une idée

originale de Patricia Aroca-Ouellette et de Kim Touchette. On célèbre le carnaval sous le thème des sports : on a donc loué du matériel de sport. Idéalement, nous aimerions avoir la collaboration de 32 parents bénévoles. Nous désirons, tout comme l'an dernier, inviter les groupes de la prématernelle, de la garderie et les futures familles de RDV.

11. Divers

11.1 Don de jus : Géraldine Serreqi, mère de Meela dans la division 8, classe de 2^e année de Katia Boudet, a donné 1000 jus à l'école à la suite du marathon du dimanche 5 mai. Grand merci à Géraldine. Nous en ferons la distribution pendant le carnaval au mois de juin!

11.2 Les arts : La soirée expo-arts aura lieu le mercredi 22 mai. Il y aura vente de pizzas congelées, collecte de fonds pour la sortie des élèves de 2^e année actuellement, mais qui iront à Brackendale en 3^e année (2013-2014). Cette collecte a déjà été annoncée et vous avez déjà reçu les formulaires par courriel. L'an dernier elle a généré de bons profits : environ 900 \$.

11.3 Le projet vert en cours : ménage du voisinage « Vancouver spectaculaire »! Toutes les classes (16 sur 16) y participent et vont dans tout le voisinage. On ramasse des sacs et des sacs et les enfants sont très stimulés. Bonne façon de conscientiser les élèves à la conservation de la nature Grand merci à tous les enseignants de leur soutien et à Christine Fyfe pour son dynamisme. Elle en profite pour remercier tout le monde qui aide. Tout le monde porte des gants pour ramasser et on a avisé les enfants qu'il ne faut pas toucher aux aiguilles, aux objets coupants ni aux articles qu'on ne connaît pas. Dans ces cas, plutôt faire appel à un adulte. Le seul incident cette année, une trouvaille qui a fait bien rire : des bobettes à motifs léopards.

11.4 Play palace : le 9 mai pour les 2^{es} années, et le 15 pour les 1^{res} années et le 23 pour les 3^{es} années.

12. Prochaine rencontre :

Le lundi 10 juin 2013 à 19 h

13. Levée de l'assemblée à 20 h 40 et il fait encore jour dehors!



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 8 mai 2013

Appuyé : 10 juin 2013

Présidente : Dominique Roybens

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents
Profit & Loss Budget Performance
 August 2012 through July 2013

	Aug '12 - Jul 13	YTD Budget	\$ Over Budget
Income			
Solde du fonds a la fin de l'an	13,899.05	13,899.05	0.00
Don directs	10,657.17	11,000.00	-342.83
Retour des tax	0.00	7,000.00	-7,000.00
Don-Contenant tremblement de te	896.05	900.00	-3.95
BC Gaming Commission	6,900.00	6,900.00	0.00
Remerciement	54.24		
Operating Revenue			
Carte de Noel	2,140.65	2,200.00	-59.35
Repas et lait			
Sushi 3e Annee (Brackendale)	8,551.00		
Repas chauds	6,088.00		
Repas et lait - Other	51,465.55	75,000.00	-23,534.45
Total Repas et lait	66,104.55	75,000.00	-8,895.45
Total Operating Revenue	68,245.20	77,200.00	-8,954.80
Total income	100,651.71	116,899.05	-16,247.34
Cost of goods sold			
Repas			
Sushi 3e Annee (Brackendale)	8,921.10		
Sushi 6e Annee (Spring)	1,830.73		
Pizza	6,301.41		
Repas chauds	37,455.20		
Lait	7,101.78		
Repas - Other	0.00	64,000.00	-64,000.00
Total Repas	61,610.22	64,000.00	-2,389.78
Total Cost of goods sold	61,610.22	64,000.00	-2,389.78
Gross Profit	39,041.49	52,899.05	-13,857.56
Expense			
Depenses prevues-budget d'ecole			
Project education	2,160.11	5,000.00	-2,839.89
Bibliotheque	325.77	1,000.00	-674.23
Musique	0.00	2,000.00	-2,000.00
Sports	0.00	500.00	-500.00
Arts/Culture	1,439.27	2,500.00	-1,060.73
Sciences	0.00	1,500.00	-1,500.00
Brackendale (\$40/etudiant)			
vente de livre	-1,339.80		
Frozen pizza	-941.00		
Brackendale (\$40/etudiant) - Other	6,046.36	3,900.00	2,146.36
Total Brackendale (\$40/etudiant)	3,765.56	3,900.00	-134.44
Aide aux familles	0.00	5,000.00	-5,000.00
Developpement communautaire			
Div 1	100.00	100.00	0.00
Div 2	50.00	100.00	-50.00
Div 3	100.00	200.00	-100.00
Div 4	0.00	100.00	-100.00
Div 5	0.00	100.00	-100.00

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents
Profit & Loss Budget Performance
 August 2012 through July 2013

	Aug '12 - Jul 13	YTD Budget	\$ Over Budget
Div 6	0.00	100.00	-100.00
Div 7	20.16	100.00	-79.84
Div 8	0.00	100.00	-100.00
Div 9	80.00	100.00	-20.00
Div 10	0.00	100.00	-100.00
Div 11	42.58	100.00	-57.42
Div 12	0.00	100.00	-100.00
Div 13	0.00	100.00	-100.00
Div 14	0.00	100.00	-100.00
Div 15	0.00	100.00	-100.00
Div 16	0.00	100.00	-100.00
Total Developpement communautaire	392.74	1,700.00	-1,307.26
Sortie - 6e années			
Camp Strathcona (6e annees)	8,636.30		
Collect cents	-256.00		
sirop d'erable	-2,622.40		
sapin de noel	-4,152.87		
collecte de dons(6 eme annee)	-221.50		
Sortie - 6e années - Other	2,356.29	1,500.00	856.29
Total Sortie - 6e années	3,739.82	1,500.00	2,239.82
Sortie - 5e années	2,040.69	2,000.00	40.69
Leadership	0.00	250.00	-250.00
Total Depenses prevues-budget d'ecole	13,863.96	26,850.00	-12,986.04
Depenses prevues - autres			
Administration	1,216.58	1,900.00	-683.42
Social	1,458.21	2,250.00	-791.79
Materiel de secours pour conten	4,457.41	4,550.00	-92.59
Repas d'appréciation de fin d'a	0.00	1,000.00	-1,000.00
Projet Poux	391.31	550.00	-158.69
Lac Evans	880.00	1,000.00	-120.00
Play Palace - maternelles	1,140.00	1,200.00	-60.00
carnaval	1,140.85	3,000.00	-1,859.15
Jardin	238.26	500.00	-261.74
Total Depenses prevues - autres	10,922.62	15,950.00	-5,027.38
Total Expense	24,786.58	42,800.00	-18,013.42
Net Ordinary Income	14,254.91	10,099.05	4,155.86
Other Income			
Interest Income	58.88	40.00	18.88
Total Other Income	58.88	40.00	18.88
Other Expense			
Reserves			
reserve en caisse	0.00	10,000.67	-10,000.67
Investissements - valeurs	0.00	138.38	-138.38
Total Reserves	0.00	10,139.05	-10,139.05
Total Other Expense	0.00	10,139.05	-10,139.05
Net Other Income	58.88	-10,099.05	10,157.93
Net Income	14,313.79	0.00	14,313.79



Association des parents de l'école Rose-des-vents

Lundi 10 juin 2013

Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Dominique Robeyns, Nadine Cahan, Camil Dubuc, Gordana Maniquant, Patricia Aroca-Ouellette, Luc Morin, Sandrine Laroche et Hélène Roy

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice), Réjean Gosselin (enseignant)

Parents : Daniel Williams, Magali Duchemin, Lawra Linda Bawman, Gerry O'Neil, Kim Touchette, Christine Fyfe, Jocelyne Lessard, Meg Holden, Isabelle Fontaine, Kim Nishimura, Julie-Anne Grose, Véronique Gauriot-Williams, Rachel Desrosiers, Marie-France Delisle, Virginie Linage, Marie Desroches, Angèle Beausoleil, Alain Lippuner, Christine Sullivan, Luce Lafontaine et Elisabeth Sones

1. Ouverture de l'Assemblée à 19 h 15

Dominique Robeyns accueille les membres et les remercie d'être venus à cette dernière réunion de l'année 2012-2013.

2. Adoption de l'ordre du jour

Luc Morin propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Elisabeth Sones appuie.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 8 mai 2013

a. Adoption du procès-verbal :

Christine Sullivan propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

Luc Morin appuie.

Adopté à l'unanimité.

b. Suivi au procès-verbal :

– Cause juridique : voir ci-dessous au point 7.

– Critères d'admissibilité : tout est clair maintenant et on va voter pour le représentant ou la représentante des parents au point 5.

– Prévision 2013-2014 : ci-dessous dans le bilan de la directrice.

– Comité de partenaires : Virginie Linage en parlera au point 9.

– Antécédents judiciaires : rien de nouveau à ce jour.

– Sirop d'érable : à suivre

– Tables de pique-nique dans la cour : demander aux parents leur préférence et au mois de septembre on votera. On apprend à l'instant que le CSF a été informé et que le personnel fait des recherches en ce moment pour l'achat de tables de pique-nique, donc il n'est plus nécessaire de consulter les parents à ce sujet.

4. Bilan de la directrice

Mme Chagnon présente Réjean Gosselin comme étant le représentant des enseignants ce soir.

Bilan de l'année 2012-2013 :

Mme Chagnon remercie tous les parents et tous les membres du personnel pour l'année qui s'achève; leur participation ainsi que leur dévouement envers tous les projets mis sur pied depuis septembre 2012, ont permis de créer une ambiance de gaieté malgré les aléas auxquels on fait face au cours d'une année scolaire.

– Effectifs scolaires : L'école a envoyé une lettre pour le retour l'an prochain.

– Raisons des départs des élèves et divisions l'an prochain :

Il y a les déménagements en dehors de la zone de fréquentation ou en dehors de la ville ; il y a huit changements d'école à l'intérieur de la zone de fréquentation. En maternelle, il y a actuellement 62 inscriptions possibles parmi celles-ci 38 dossiers complets, 17 inscriptions non complètes encore, trois demandes de non ayants droit référées au comité d'admission, quatre dossiers en attente de gens qui ont écrit, mais qui ne sont pas encore au Canada et dont nous n'avons pas les papiers. À ce jour, nous avons 351 élèves inscrits pour l'année 2013-2014, exactement le même nombre que cette année.

Période de questions (certaines posées en anglais et reproduites en anglais ci-dessous) et réponses de Mme Chagnon avec quelques commentaires venant des parents :

Q. Si nous avons 351 élèves, y aura-t-il quand même une division en moins?

R. Nous en avons déjà discuté : ce sera 15 divisions, et non 16 divisions comme l'an dernier.

Q. Les maternelles : y aura-t-il trois classes ou trois classes et demie ?

R. Il y aura trois maternelles pleines pour l'instant. Possiblement une M-1 si nous recevons plus d'inscriptions, mais ceci n'entre pas dans 15 divisions...

Q. Où iront les élèves à la rentrée?

R. Ils et elles iront dans leur ancienne classe, on fait le classement pendant la première semaine, et le vendredi, ils et elles sont dans leur nouvelle classe.

Q. Is this considering that we stay here, in this building?

R. Oui.

Q. If it stays status quo, is there a way to provide pressure so that we get the 16th division?

R. Il fut indiqué que les avocats de CSF ont mentionné à la cour que 16 divisions fonctionneraient mieux.

Mme Chagnon fait son travail qui est d'effectuer le suivi auprès du CSF pour toute question touchant au nombre de divisions par rapport au nombre d'inscriptions.

Q. In order to increase the level of interaction between the kids wouldn't it be better to have them all together, meaning to keep the whole grade together instead of having them in their previous school year class only?

R. Mme Chagnon vérifiera cette possibilité. Le premier jour, soit le mardi, on souhaite la bienvenue à tout le monde, et ensuite les élèves passent les deux jours suivants dans leur classe, puis la dernière journée, soit le vendredi, ils et elles vont dans leur nouvelle classe.

Q. Les classes de mat-1^{re} ne sont pas la meilleure solution?

R. Il faut regarder le nombre d'élèves par niveau et vérifier si cela est possible de ne pas faire de niveaux combinés en maternelle – 1^{re} année. On essaie aussi d'éviter la 3-4, car cela mélange des élèves du primaire et de l'intermédiaire dans la même classe.

Q. Pouvez-vous sélectionner les enseignants au dernier moment selon leur expertise et leur expérience?

R. Oui, car Mme Chagnon a ce pouvoir de placer les enseignants au niveau qui leur est le plus approprié tout en essayant de respecter leur(s) demande(s).

Q. Si nous avons deux enfants dans une même famille, deux enfants du même sexe, est-ce bon que le second ait le même enseignant ou la même enseignante que le premier?

R. Tout dépend du cas, cela dépend de la famille et de l'enseignant, de ce que chaque partie en pense.

Q. Dès la rentrée scolaire, les classes sont-elles déjà faites?

R. Non cela n'est pas possible, car le choix de qui compose chaque classe est un processus rigoureux; on tient compte des enfants qui ont des besoins spéciaux dans la distribution des enfants, du fait d'avoir au moins un ami dans la classe, du fait qu'il y ait un équilibre entre le nombre de garçons et le nombre de filles. Pour ce faire, les enseignants se rassemblent, par exemple, le personnel des niveaux mat. à 2^e année se réunit pour déterminer la composition des classes de 3^{es} années.

Q. Au VSB, cela ne se passe pas comme cela, les profs préparent les classes maintenant. Comment se fait-il que ce soit différent à RDV? Pourquoi demande-t-on aux parents de donner leur plan maintenant si on fait la sélection en septembre seulement?

R. Certains aiment le fait que les enfants reviennent dans la même classe à la rentrée. L'an dernier Mme Chagnon était presque certaine qu'on lui accorderait la 16^e division, mais cette année, c'est différent.

Q. Vous ne refusez jamais d'enfants ayants droit, dans la zone, même après septembre et que vous avez réparti vos classes et avez atteint le nombre maximum permis?

R. Non, et cela exige donc de refaire notre organisation scolaire puis de repenser la distribution dans les classes. Il faut toujours, chaque année, garder de la place pour des nouveaux qui arriveraient s'ils sont des ayants droit.

Commentaire d'un parent : En théorie, les parents pourraient poursuivre le CSF si l'école refusait des ayants droit. Au VSB, c'est différent, car au 1^{er} septembre, on n'accepte plus d'élèves si l'école est pleine et donc les élèves doivent aller à une autre école où il y a encore des places. Ce ne peut pas être la même chose à RDV parce qu'il n'y a qu'une seule école pour la minorité linguistique francophone dans la zone de fréquentation des ayants droit.

Q. Un décloisonnement pendant la première semaine ne serait pas une bonne idée?

R. Mme Chagnon dit que c'est un problème organisationnel et qu'il faut des bénévoles, ce que l'on n'a pas nécessairement le temps d'organiser en tout début d'année.

– Effectifs :

Nous savons que Marilou Boulerice ne revient pas, que Mélanie Doré enseignera au primaire, que Dulciane Houde enseignera en 6^e année, que Réjean Gosselin partira pour occuper le poste de directeur à l'école Les Navigateurs de Richmond, que Sandrine Charest-Dumoulin enseignera en 5^e-6^e année et fera de l'ortho au primaire (étant orthopédagogue de formation) et que les tâches de Richard Leduc changeront en septembre.

Akila Slimani-Allahoum est partie depuis le mois de février et a démissionné. Son poste sera affiché ainsi qu'un poste de technicienne en documentation à la bibliothèque. Au secrétariat et au sein de l'équipe administrative, il n'y a pas de changement.

Un tout nouveau projet est en cours d'exécution pour les 5^e et 6^e années de 2013-2014 : Il s'agit d'instaurer un genre de *middle school* comme on trouve du côté du secteur anglophone afin de donner la possibilité aux élèves de travailler avec plus d'un enseignant et ainsi mieux se préparer à l'entrée au secondaire. Le fonctionnement sera le suivant : pendant le temps de préparation d'un enseignant, un autre enseignant pourrait enseigner dans la classe de l'enseignant qui fait sa préparation et ainsi de suite. Il semble que le personnel enseignant soit très motivé.

M. Duguay et Mme Chagnon offrent une plante aux membres du CA de l'APÉ de RDV en signe de reconnaissance de leur travail rigoureux et professionnel et de la bonne communication établie entre les parents et l'école.

Une mère d'une enfant de 6^e année émet le commentaire suivant : Elle dit que le voyage à Strathcona est un projet formidable. Elle salue Dulciane et Mélanie, pour leur enthousiasme contagieux!

Un autre parent parle du fait que s'il y a des problèmes de comportements lors des sorties et que ces sorties sont organisées par l'APÉ, il faut en parler avec l'APÉ; par contre si les sorties sont organisées par l'école, il faut que l'école s'en occupe. Il y a eu de petits incidents cette année qui ont suscité ce commentaire.

5. Bilan de la présidente

a. Bilan de l'année 2012-2013

Dominique Robeyns remercie les parents de l'avoir élue comme président le 19 septembre. À la suite de son élection, elle a pensé que ce serait facile, mais non... l'ordre du jour du 26 novembre était rempli et c'est autour de cette date que le juge Willcox a rendu son verdict et qu'on (APÉ de RDV) a gagné, puis et les choses ont commencé à tourner, et on a fait de nombreuses rencontres. À l'ordre du jour du 14 janvier, le fait que le gouvernement est allé en appel; le 27 février, le CSF propose son nouveau calendrier scolaire annuel donc il a fallu faire des consultations, puis un sondage avec un échéancier très court, un moment stressant! À la réunion du 8 avril M^e Nicolas Rouleau est en ligne et nous recevons une nouvelle bombe, soit celle de la politique d'admissibilité. M^e Rouleau ainsi que le CA de l'APÉ de RDV sont d'avis qu'un parent doit faire partie du comité de sélection. À la rencontre du 13 avril dans les bureaux du CSF à Richmond, Luc Morin a rejoint notre présidente Dominique Robeyns pour faire

annuler le vote ce jour-là et demander un délai afin de raffiner la politique pour qu'elle réponde mieux aux besoins des APÉ. À l'ordre du jour le 8 mai, les installations immobilières à la suite de la réunion extraordinaire du 2 mai. La rencontre du 2 mai fut un peu échaudée et questionnable par son manque de substance, mais les parents ont quand même eu la chance d'exprimer leur point de vue directement au CSF ce soir-là ; puis tous les sites exploratoires suggérés par le CSF. L'APÉ de RDV souligne qu'il est hors de question de quitter RDV si cela ne représente pas une solution améliorée et reçoit l'appui des parents.

Elle remercie aussi la direction de RDV et le corps professoral de RDV, les surveillants et le SDG Les Copains où elle signe les chèques quand elle vient chercher ses enfants. Elle remercie tous les parents qui l'ont aidée. Elle dit avoir été entourée d'une équipe de parents dévoués qui l'ont bien appuyée. Le CA n'avait pas de secrétaire avant le 14 janvier et elle remercie Hélène d'avoir réussi à produire des procès-verbaux précis malgré toute la pression des nombreuses rencontres. Elle remercie tous les autres membres du CA qui l'ont remplacée pendant le décès de son père, Nadine qui a assuré la présidence en son absence et qui lui a toujours apporté des commentaires judicieux, Camil Dubuc, un *roc de* trésorier, Patricia Aroca-Ouellette et ses conseils et points de vue réfléchis et profonds, Gordana Maniquant qui a assuré le lien et la bonne communication avec l'école Jules-Verne, Sandrine Laroche qui a apporté avec elle son expérience d'enseignante, sans oublier Luc Morin dont l'accueil chaleureux a été très bénéfique à la novice qu'elle était en arrivant au CA de RDV.

Elle veut dire un merci tout spécial à Luc Morin dont les réponses téléphonique à n'importe quelle heure du jour et de la nuit lui ont sauvé la vie à plusieurs reprises pendant cette année tumultueuse en cour! Mais Luc Morin dit que toutes les années sont comme cela, tumultueuses et remplies!

Q. Restera-t-elle en poste une autre année?

R. Tout le monde est disposé à rester en poste à part les trois parents qui ont des enfants en 6^e année, soit Gordana Maniquant, Sandrine Laroche et Luc Morin.

b. Élection d'un parent au comité de sélection (voir Annexe A)

Dominique Robeyns lit la description du poste. Nous avons deux candidatures au 31 mai 2013 : Dominique Adams et Marc Brunet-Watson. Aucun des deux parents n'est présent à la réunion.

Après lecture de leur motivation à occuper ce poste, nous passons au vote.

On mentionne que les rencontres auront lieu après l'école, par Skype ou en personne, ainsi que pendant la journée à l'école.

La personne entre en fonction ce soir et finit son mandat en septembre. Elle pourra être réélue à l'AGA de septembre.

Q. peut-on avoir deux parents qui se relaient ?

R. non, il faut un seul parent.

Gerry O'Neil se porte candidat aussi et fait une brève présentation qui expose les raisons qui justifient sa décision.

Nous passons ensuite au vote secret. Nous avons trois candidats : Dominique Adams, Marc Brunet et Gerry O'Neil.

C'est Dominique Adams qui a reçu le plus de votes et donc qui a été élue.

- c. Appel de nominations pour les positions de l'APÉ 2013-2014 (Annexe B) : Trois parents nous quittent, mais les cinq autres sont disposés à rester. Il faudra donc remplir trois postes. Si d'autres personnes sont intéressées aux postes présentement occupés, elles pourront poser leur candidature et il y aura un vote en septembre.
6. Bénévole de l'année 2012-2013
- a. Nominations : Dominique Robeyns lit le nom des candidates et des candidats (Annexe C)
 - b. Vote : Après un vote secret, c'est Kim Touchette qui est élue.
7. Bilan du comité juridique
- a. Dépenses
 - b. Arrêt des procédures
 - c. Installations immobilières

On ne peut pas choisir un juge.

Commentaire d'une mère : Le juge Willcox connaît un peu de français, elle le sait, car son beau-frère connaît le juge Willcox.

Poursuite judiciaire compte rendu de la semaine dernière :

La semaine dernière trois motions ont été présentées devant le juge willcox : la première qui a duré trois jours et demi est celle du CSF, la seconde, celle des parents de RDV, et la troisième, celle de la province, ont été entendues pendant la journée et demie suivante.

Le CSF avait huit ordonnances dont l'école Sexsmith. La province s'est opposée à ceci en donnant comme raison des affidavits qui s'opposaient à ceux du CSF. La motion du CSF demandait que le juge ordonne au ministre que le ministre donne une école temporaire au CSF. Les arguments de la province et ceux du CSF étaient tous les deux très bons. Après la première journée, les arguments du CSF sont devenus faibles par rapport à ceux de la province et du VSB qui ont parlé la deuxième et la troisième journées respectivement. Luc Morin qui était présent n'a aucune idée de quel côté la décision tombera. Maître Rouleau a ensuite présenté la motion des parents et a demandé pour les parents que le juge ordonne aux parties de revenir le voir pour trouver une solution permanente : très bons arguments; arguments de la province étaient plausibles, ce qui constitue un gros changement par rapport à la requête des parents, mais cette fois-ci les arguments étaient plus raffinés avec un côté légal, donc que décidera le juge, sera-t-il en faveur de la province ou de notre avocat? En gros, ce fut une bonne soumission.

À la fin de la semaine en cour, soit le vendredi, le juge Willcox venait tout juste d'apprendre qu'il avait été nommé à la cour d'appel. Le CSF a indiqué qu'il était prêt à demander dans sa requête qu'un juge de la cour d'appel puisse siéger dans une cour de première instance afin que le juge Willcox puisse rester avec le CSF quand sa cause débutera en octobre 2013. Les parents feront aussi une demande en ce sens.

Nous sommes donc en attente de toutes les décisions, dont celles des coûts de la poursuite. Le 17 juin à 9 h, le juge Willcox donnera les trois décisions oralement sur les trois causes qu'il a entendu la semaine dernière. Si vous voulez y assister, la salle d'audience est située au 800 rue Smythe.

Le juge Willcox est là depuis seulement quatre ans et demi, peu de temps à la cour suprême. L'appel de la province de la décision du 31 octobre aura lieu le 18 et le 19 juillet et vous êtes les bienvenus; on prévoit qu'il y aura trois juges. Le juge Willcox ne siègera pas sur l'appel de sa propre décision.

Si nous perdons la motion qui fut plaidée la semaine dernière, maître Rouleau pense que ce sera une question technique, mais il est possible que le juge essaiera de nous offrir une façon de continuer. On ne devrait pas se faire demander de rembourser la province. Jamais au Canada un gouvernement n'a demandé à une organisation à but non lucratif de payer les frais dans un débat constitutionnel de ce genre, donc on ne devrait pas demander à l'APÉ de RDV de payer ici.

Q. Le juge est élu, mais sera-t-il disponible ? Qui décidera?

R. Le juge en chef.

Q. L'école Sexsmith est plus à l'est et plus au sud que RDV, oui?

R. Oui, Luc Morin dit que les avocats du CSF ont dit au juge que si Sexsmith est obtenu, m-1-2 resteront à RDV et 3-4-5-6 déménageront. Luc Morin insiste sur le fait que les parents devront demander au CSF de présenter son plan. Si le CSF gagne, les conseils scolaires de la province seront surpris.

Q. Dans les plans du CSF, peut-il y avoir une suggestion de rester ici ?

R. Oui ou toute autre solution pour résoudre le problème d'espace à RDV.

Q. Quelles sont les décisions possibles du juge?

R. Il est difficile de savoir puisque les étapes ne sont pas claires parce que les plans du CSF n'étaient pas concrets. Les juges doivent habituellement décider entre a et b. A est un chèque en blanc de la province au CSF. B était d'obtenir tout cela et le CSF déciderait comment dépenser l'argent.

Q. L'école Sexsmith : would the court have some influence in there?

R. Possible, car un juge peut demander à la province qu'elle exproprie un terrain à Vancouver. La province peut exproprier n'importe quelle terre sauf celle du gouvernement fédéral.

SONDAGE DU CSF : en français seulement et donc ne répond pas à la politique B 200-8. Luc Morin a demandé au CSF de respecter cette politique, mais le CSF n'a pas répondu à son courriel. Dans le sondage, il n'y a pas de case pour indiquer que la personne habite dans la zone de fréquentation. Pas légal. Si le CSF prend ces résultats pour une consultation publique, Luc Morin s'y opposera.

Q. Est-ce que le juge peut dire non au CSF?

R. Le juge peut dire non au CSF et oui aux parents. *Best effort* au niveau de la loi, ça peut vouloir dire aller jusqu'à « expropriation ». Si on obtient *best effort* du juge, on a gagné.

Commentaire de Patricia (voir le courriel qu'elle a envoyé à toutes les familles de RDV par l'intermédiaire du secrétariat de RDV) : if they propose the move, the parents will have to say that they do not want it.

Un parent remercie Patricia Aroca-Ouellette de son commentaire que nous avons envoyé par courriel.

Luc dit que nous avons un super bon avocat en maître Nicolas Rouleau. La province va probablement nous forcer à aller en cour d'appel et en cour suprême du Canada. Il faut continuer.

8. Bilan du trésorier (Voir Annexe D)

a. Mise à jour des comptes : Tout va bien, nous avons respecté notre budget!

9. Mises à jour des autres comités

a. Comité de partenaires : Virginie Linage et Vanessa Boname sont disposées à rester.

Il y a eu cinq réunions cette année et la prochaine sera le 18 septembre Oups, c'est la même date que l'AGA de l'APÉ de RDV. Virginie verra s'il est possible de changer cette date.

Au sujet des journées de décloisonnement - Tout s'est très bien déroulé cette année et le comité se réunira pour faire le bilan. On refera cela l'an prochain encore. Pendant la journée de planification, il y a eu plusieurs réflexions sur les différentes thématiques à exploiter l'an prochain.

Guide des bénévoles à finir en juin.

Un total de 43 familles sur 261 ont répondu au sondage qui fut envoyé en ligne. Ce bas taux de participation montre que les familles sont très contentes à RDV. Le niveau de réponse et de satisfaction est de 3 (le pointage maximum possible est 4). Très fort au niveau de tout ce qui est d'accompagner l'élève, le développement identitaire et la culture. Rendement plus faible au niveau des activités sportives. Les parents sont moins satisfaits ici. Sondage de satisfaction (commentaires dans l'annexe ?). Tous les commentaires ne sont pas encore là.

Q. Y a-t-il une différence entre 3 et 4 et 2 et 3? Quelles sont les tendances vraiment? Est-ce que ces choses seront décortiquées un peu plus?

R. À analyser plus profondément en septembre pour orienter nos actions. Pas très représentatif de la communauté.

Commentaire : un parent n'a pas répondu au sondage parce qu'elle n'aimait pas la façon dont cela s'est fait.

Commentaire : un sondage c'est long et les parents n'ont pas le temps. Peut-être aurait-on un meilleur taux de réponse si le sondage était sur papier et n'avait que trois pages, plus concis.

R. Mme Chagnon dit que certains parents préfèrent le courriel au papier. L'an dernier on avait envoyé un petit sondage, mais on n'a obtenu que 10% de participation.

- b. Comité sécurité : Tout s'est assez bien déroulé. L'an prochain, il faudra s'assurer que toutes les familles remplissent bien le formulaire pour aviser qui vient chercher les enfants et de ne pas oublier d'aviser l'école s'il y a des changements.

Q. Pourquoi donner un contact hors province?

R. Il s'agit d'une norme de Safework BC.

Q. Restait-il des enfants?

R. Oui, un seulement.

Q. Que s'est-il passé au niveau du contrôle ?

R. Un parent mentionne qu'il n'y avait pas un contrôle assez rigoureux à la sortie, mais comme c'est la première fois, il faudra s'améliorer. S'assurer que ce ne soit pas n'importe qui qui parte avec les enfants. Prendre le tout très sérieusement.

- c. Comité social

i. Carnaval : Tout va bien. Les adolescents de 7^e année de Jules-Verne ont répondu à l'appel en très grand nombre. Il y aura 19 élèves qui aideront le matin et huit l'après-midi. Il manque des bénévoles l'après-midi, mais on trouvera sûrement. Ça avance comme sur des roulettes.

Le comité d'organisation demande aux personnes présentes si elles ont des objets sportifs à donner pour la station photo trucs rigolos.

ii. Repas d'appréciation du personnel : Il faut deux parents le 27 juin à midi. Les parents surveillent les enfants pendant que le personnel de l'école et les employés du SDG mangent.

iii. Pique-nique de fin d'année à Jéricho : Personne n'a mis son nom pour organiser l'événement qui aura lieu le 27 juin en soirée. Si quelqu'un veut l'organiser, Camil ira acheter ce qu'il faut. Il faut un parent qui arrive à la plage vers 17 h.

iv. Play Palace : En anglais - most of the kids enjoyed it but some grade 3 students were bored and they kind of put the younger siblings at risk. In the future, maybe there should be one parent who is policing or doing a rotation for supervising. In the email, we should mention that parents have to take responsibility for their children. Maybe have another activity for the grade 3 students.

- d. Représentants et représentantes de classe : rien à ajouter ici.

10. Divers

- a. Fundraising activities: budget planning about the art cards, cartes de Noël à élaborer l'an prochain.
- b. Le CA se rencontre autour d'une table et cela dure des heures ; nous parlons des programmes et donc si des parents veulent se joindre au groupe, nous le mentionner et nous vous dirons où aura lieu la prochaine rencontre.

11. Prochaine réunion

L'AGA aura lieu le mercredi 18 septembre 2013 à 19 h (lieu à déterminer)

12. Levée de l'assemblée à 21 h 40.



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 10 juin 2013

Appuyé : 23 octobre 2013

Présidente : Dominique Robeyns

(Annexe A)



APE Rose-des-vents PAC
aperosedesvents.com

Nouvelle position pour l'année en cours, du 10 Juin 2013 jusqu'au 17 septembre 2013 (AGA) Appel de nominations

Comité de sélection - Élection à la rencontre du 10 juin 2013
- Un parent

Candidatures reçues au 31 mai :

Dominique Adams
Marc Brunet-Watson

D'après la nouvelle politique, adoptée le 20 avril 2013, les enfants dont les parents ne sont pas admissibles en vertu de la Charte, mais qui répondent à d'autres critères, pourront être admis dans les écoles francophones. Toutes les demandes d'admission seront soumises à un comité d'admission composé de cinq membres, dont la tâche sera notamment d'évaluer la compétence linguistique et culturelle des parents et de l'enfant en fonction de critères préétablis et du désir de la famille d'intégrer la communauté francophone. Les détails de la nouvelle politique sont disponibles en ligne à l'adresse csf.bc.ca.

La direction de l'école Rose-des-vents ainsi que votre APÉ sont à la recherche d'un parent de notre école pour faire partie de ce comité. La majorité des rencontres se tiendra durant les heures d'école. Le membre parent de ce nouveau comité devrait être disponible depuis son élection, lors de la rencontre régulière de l'APÉ du 10 juin 2013, jusqu'à la réélection d'un membre à ce poste lors de l'AGA de l'APÉ Rose-des-vents en septembre 2013.

(Annexe B)



APE Rose-des-vents PAC
aperosedesvents.com

Positions pour l'année 2013-14 Appel de nominations

(Un rappel que toutes les positions sont d'une durée d'une année et qu'on doit procéder à des élections ou des réélections chaque année)

Conseil d'administration – Élection à l'AGA de septembre 2013

- Président / Présidente
- Vice-président / Vice-présidente
- Trésorier / Trésorière
- Secrétaire
- Conseiller / Conseillère

Comité de partenaires - Élection à l'AGA de septembre 2013

- Deux parents

Comité de sélection - Élection à l'AGA de septembre 2013

- Un parent

(Annexe C)



APE Rose-des-vents PAC
aperosedesvents.com

Bénévole de l'année 2012-13 Nominations reçues au 31 mai 2013

(En ordre alphabétique de noms de famille)

- **Nadine Cahan** : Vice-présidente APÉ; représentante de classe de deux divisions, 14 et 1; Nadine a offert un grand soutien à l'APÉ avec ses nombreuses interventions autonomes, ses points de vue intelligents, ses suggestions d'idées et sa présidence de réunions en l'absence de la présidente.
- **Christine Fyfe** : Coordinatrice du programme fruits et légumes et distribution des fruit et légumes; comité social; mise à jour et coordinatrice du site internet de l'APÉ; coordinatrice de notre extraordinaire comité anti-poux ; comité carnaval; représentante de classe des divisions 5 et 11; *Play Palace*; défilé d'Halloween; projet VERT; projets d'art en classe; "une ressource exceptionnelle, qui s'implique et nous implique, et nous informe toujours avec un grand sourire".
- **Julie-Anne Grose** : Programme lait; aide au décloisonnement d'art.
- **Sylvie Histed** : Comité anti-poux, pizza, parent accompagnateur voyage Strathcona, représentante des div. 4 et 13, aide à la bibliothèque.
- **Trish Kolber** : Comité social pendant de nombreuses années; fin de semaine au lac Evans; patinage familial; danses familiales; initiatrice du camp Strathcona des 6^{es} années devenu une tradition.
- **Luc Morin** : Conseiller au CA de l'APÉ, il a assuré la transition de la présidence de l'APÉ, poste qu'il a lui-même occupé durant 6 ans; programme lait; collecte de fonds arbres de Noël, couronnes et guirlandes; collecte de fonds sirop d'érable; organisation financière voyage Strathcona; pour ses efforts soutenus au sein du comité juridique; campagne de recyclage des bouteilles; soutien de l'initiative de recyclage et tri du recyclage de l'école; bibliothèque; représentant de classe; aide aux familles; suppléant des bénévoles absents ; graduation des 6^{es}; "Il mérite une mention d'honneur pour sa grande disponibilité" pour son soutien aux coordinatrices des divers programmes et la coordination du programme sushi ainsi que la coordination du BBQ de fin d'année (carnaval).
- **Kim Nishimura** : Représentante des divisions 13 et 15; aide au comité carnaval; aide avec des projets en classe.
- **Hélène Roy** : Linguiste hors pair; Secrétaire de l'APÉ qui offre son support inconditionnel et permanent avec ses nombreux compte rendus des rencontres l'APÉ et ses nombreuses correspondances; coordinatrice de la vente de livres usagés; organisation d'activités de classe avec les représentantes de classe de 2^e année.
- **Kim Touchette** : Anglophone, elle fait l'effort de participer à l'activité de l'école en français; volontaire permanente à l'école; comité social; coordinatrice du programme de lait; impliquée dans les projets de décloisonnement d'art; aide à la distribution de pizza; aide à la vente de livres usagés; accompagnatrice lors de sorties de classe; fondatrice du projet cartes de Noël; coordinatrice de deux collectes de fonds « pizza » pour Brackendale cette année; représentante de classes des divisions 5 et 10.

(Annexe D)

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents Profit & Loss Budget Performance August 1, 2012 through June 10, 2013

	Aug 1, '12 - Jun 10, 13	YTD Budget	\$ Over Budget
Ordinary Income/Expense			
Income			
Solde du fonds a la fin de l'an	13,899.05	13,899.05	0.00
Don directs	10,707.17	11,000.00	-292.83
Retour des tax	0.00	7,000.00	-7,000.00
Don-Contenant tremblement de te	896.05	900.00	-3.95
BC Gaming Commission	6,900.00	6,900.00	0.00
Remerciement	54.24	0.00	54.24
Operating Revenue			
Carte de Noel	2,134.85	2,200.00	-65.15
Repas et lait			
Hot Dog	20.70	0.00	20.70
Sushi 3e Annee (Brackendale)	8,551.00	0.00	8,551.00
Sushi 6e Annee (Spring)	625.26	0.00	625.26
Repas chauds	11,361.00	0.00	11,361.00
Repas et lait - Other	51,465.55	75,000.00	-23,534.45
Total Repas et lait	72,023.51	75,000.00	-2,976.49
Total Operating Revenue	74,156.36	77,200.00	-3,043.64
Total Income	106,614.87	116,899.05	-10,284.18
Cost of Goods Sold			
Cost of goods sold			
Repas			
Hot Dog	192.17	0.00	192.17
Sushi 3e Annee (Brackendale)	6,579.96	0.00	6,579.96
Sushi 6e Annee (Spring)	4,168.93	0.00	4,168.93
Pizza	7,640.17	0.00	7,640.17
Repas chauds	37,615.05	0.00	37,615.05
Lait	7,662.12	0.00	7,662.12
Repas - Other	0.00	64,000.00	-64,000.00
Total Repas	63,858.40	64,000.00	-141.60
Total Cost of goods sold	63,858.40	64,000.00	-141.60
Total Cost of goods sold	63,858.40	64,000.00	-141.60
Gross Profit	42,756.47	52,899.05	-10,142.58
Expense			
Depenses prevues-budget d'ecole			
Project education	2,972.18	5,000.00	-2,027.82
Bibliotheque	814.04	1,000.00	-185.96
Musique	2,000.00	2,000.00	0.00
Sports	500.00	500.00	0.00
Arts/Culture	2,482.07	2,500.00	-17.93
Sciences	1,500.88	1,500.00	0.88
Brackendale (\$40/etudiant)			
vente de livre	-1,339.80	0.00	-1,339.80
Frozen pizza	-941.00	0.00	-941.00
Brackendale (\$40/etudiant) - Other	6,046.36	3,900.00	2,146.36
Total Brackendale (\$40/etudiant)	3,765.56	3,900.00	-134.44
Aide aux familles	0.00	5,000.00	-5,000.00
Developpement communautaire			
Div 1	100.00	100.00	0.00
Div 2	50.00	100.00	-50.00
Div 3	100.00	200.00	-100.00

(Annexe D)

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents
Profit & Loss Budget Performance
 August 1, 2012 through June 10, 2013

	Aug 1, '12 - Jun 10, 13	YTD Budget	\$ Over Budget
Div 4	52.41	100.00	-47.59
Div 5	0.00	100.00	-100.00
Div 6	66.00	100.00	-32.00
Div 7	86.16	100.00	-11.84
Div 8	66.00	100.00	-32.00
Div 9	80.00	100.00	-20.00
Div 10	0.00	100.00	-100.00
Div 11	42.58	100.00	-57.42
Div 12	0.00	100.00	-100.00
Div 13	0.00	100.00	-100.00
Div 14	0.00	100.00	-100.00
Div 15	0.00	100.00	-100.00
Div 16	0.00	100.00	-100.00
Total Developpement communautaire	649.15	1,700.00	-1,050.85
Sortie - 6e années			
Boutecté	-166.75	0.00	-166.75
Camp Strathcona (6e années)	9,661.80	0.00	9,661.80
Collect cents	-256.00	0.00	-256.00
sirop d'érable	-779.32	0.00	-779.32
sapin de noel	-4,152.87	0.00	-4,152.87
collecte de dons(6 eme année)	-221.50	0.00	-221.50
Sortie - 6e années - Other	146.21	1,500.00	-1,351.79
Total Sortie - 6e années	4,251.57	1,500.00	2,751.57
Sortie - 5e années	1,999.99	2,000.00	-0.01
Leadership	0.00	250.00	-250.00
Total Depensees prevues-budget d'ecole	20,935.44	26,850.00	-5,914.56
Depenses prevuus - autres			
Administration	1,236.58	1,900.00	-663.42
Social	1,456.21	2,250.00	-791.79
Matériel de secours pour conten	4,457.41	4,550.00	-92.59
Repas d'appréciation de fin d'a	0.00	1,000.00	-1,000.00
Projet Poux	371.31	550.00	-178.69
Lac Evans	500.00	1,000.00	-500.00
Play Palace - maternelles	1,140.00	1,200.00	-60.00
carnaval	1,140.85	3,000.00	-1,859.15
Jardin	236.26	500.00	-261.74
Total Depensees prevues - autres	10,542.62	15,950.00	-5,407.38
Total Expenses	31,478.06	42,800.00	-11,321.94
Net Ordinary Income	11,278.41	10,099.05	1,179.36
Other Income/Expense			
Other Income			
Interest Income	56.64	40.00	16.64
Total Other Income	56.64	40.00	16.64
Other Expense			
Reserves			
reserve en caisse	0.00	10,000.67	-10,000.67
investissements - valeurs	0.00	138.36	-138.36
Total Reserves	0.00	10,139.05	-10,139.05
Total Other Expense	0.00	10,139.05	-10,139.05
Net Other Income	56.64	-10,099.05	10,155.69
Net Income	11,335.05	0.00	11,335.05